

SAUMONS & TRUITES

DE BRETAGNE ET DE BASSE NORMANDIE

Trimestriel - Nouvelle Série - 3^e trimestre 1972

N° 7 - 3 F



**PROTECTION DES SALMONIDES
DEFENSE DES RIVIERES
LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

A.P.P.S.B. 1 rue des Primevères - 56530 - QUÉVEN

PECHEURS...

CONSERVEZ LE
SOUVENIR DE VOS
PRISES...



ACHETEZ VOTRE MATÉRIEL AU CINE-PHOTO-CLUB

photo
cinéma
son

•
LES PLUS GRANDES MARQUES

AUX MEILLEURS PRIX
•

23, boulevard Leclerc - 56 - LORIENT
Tél. 64.51.22
•

EXPEDITION FRANCO AU-DESSUS DE 50 F. D'ACHAT
— RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE —

Pêcheurs de saumons et de truites

vous trouverez chez

R. LE GAL

ARMURIER

31, Rue Maréchal-Foch, LORIENT
(Angle de la Rue de Turenne)

Le plus grand choix d'articles
— au meilleur prix —

Des spécialistes à votre service
pour toutes réparations de cannes et de moulinets

MONTAGES SPÉCIAUX DE LEURRES A SAUMONS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES DE SUCCES



300 MAGASINS A VOTRE SERVICE DANS LA REGION

COOP :

UNE ASSOCIATION QUI ASSURE
LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS
ET MET A LEUR DISPOSITION

- LE CREDIT MENAGER COOP
- UNE BANQUE : LA B. C. C.
- UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES
- UN SERVICE SOCIAL...

EQUIPEMENT DE BUREAUX

STRAFOR-DASSAS

MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER
BURROUGHS — DIEHL — JAPY

ETS M. BAILLE

10, Boulevard Maréchal-Leclerc

56 LORIENT

TELEPHONE (97) 21.07.51



Agences à QUIMPER

BREST

VANNES

SAUMONS ET TRUITES
de Bretagne
et de Basse-Normandie

Organe de l'A.P.P.S.B.
Association pour la Protection
et la Production du Saumon en
Bretagne - Basse-Normandie
C.P.P.A.P. n° 52-518

Directeur de Publication:
J.-C. PIERRE

1, rue des Primevères
56-QUEVEN

Abonnement : 10 F par an

C.C.P. 3519-12 N Nantes

Banque : B.C.C. Lorient

Imprimerie :

Imprimerie Centrale
6, rue Faidherbe, Lorient
Téléphone 21.11.46

Dépôt légal : 3^e trimestre 1972

Tarifs publicitaires

1 page	1 000 F
1/2 page	600 F
1/4 page	300 F
1/8 page	200 F

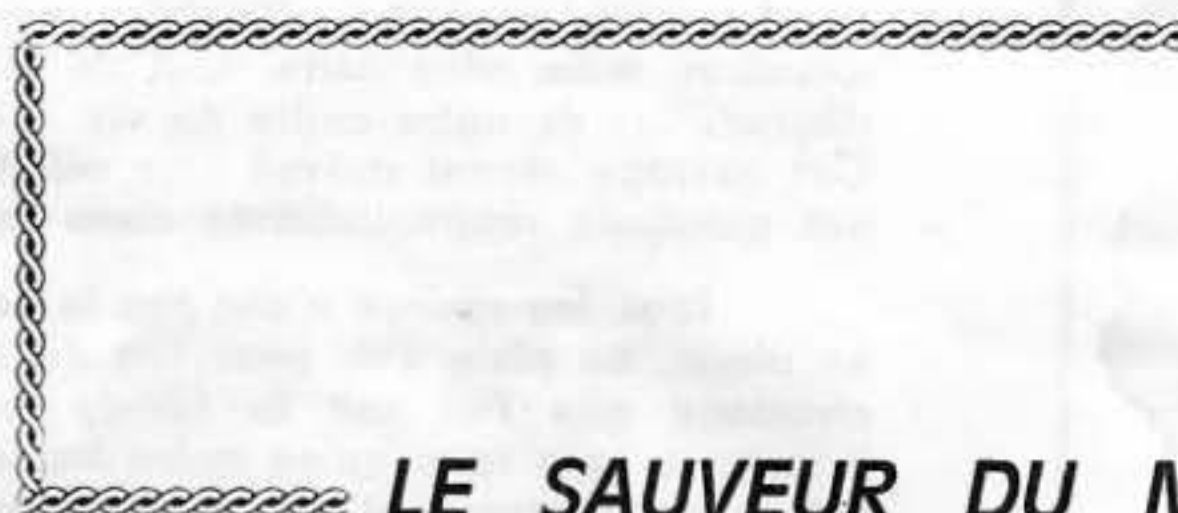
Ces prix s'entendent pour une
insertion dans tous les numéros
de l'année à paraître.

Ont participé à la réalisation de
ce numéro : MM. COMPAIN,
HARACHE - HAVARD DUCLOS
PIERRE - THIBAUT
VANHOVE.

Photos :
G. CHAPUIS, Joël PIERRE.

production autorisée après ac-
cord avec la direction de la
revue.

EDITORIAL



LE SAUVEUR DU MENÉ

Personne ne s'y trompe.

« L'Affaire Gilles », le pollueur de Collinée, condamné à 3 mois de prison ferme, revêt une importance exceptionnelle et prend figure de symbole.

Affaire aux multiples aspects où se conjuguent attermoissements et négligences passées de l'Administration, création d'emplois en secteur désinerté, mépris du droit syndical, mentalité moyenâgeuse d'un patron qui n'hésite pas à menacer de licenciement quelques centaines d'ouvriers pour échapper à la justice, inquiétude légitime du personnel...

De tous les chantages, le chantage à l'emploi compte parmi les plus odieux. Il établit avec désinvolture un parallèle entre le droit au travail, la dignité des employés, le bonheur de leurs familles et le droit de certains patrons à transgresser les lois. Il traduit en fait le véritable état d'esprit d'industriels qui spéculent de façon scandaleuse sur le sous-emploi qui sévit dans notre région. Comment qualifier de « Sauveur du Méné » un patron qui méprise son personnel au point d'en faire l'objet d'un vil marchandage entre lui et la Justice.

Croit-on qu'un industriel conscient de ses responsabilités sociales et civiles oserait raisonner de la sorte ?

Qu'il se soit trouvé une quinzaine de maires pour prendre la défense du pollueur témoigne indiscutablement de l'acuité du problème de l'emploi en Bretagne. Nous respectons l'inquiétude de ces élus et nous comprenons leur démarche.

Nous regrettons cependant que trop d'élus locaux n'aient pas encore compris que la pollution est un crime (1) et que l'on ne développera pas l'économie de la région en transformant ses faibles ressources en eau douce en effluents putrides et dangereux. La politique à courte vue est rarement la bonne et la démagogie facile est toujours mauvaise conseillère.

En de nombreux endroits le bétail refuse de s'abreuver dans les ruisseaux et son alimentation en eau pose de réels problèmes. Le litre d'eau minérale coûte 1.000 fois celle du robinet et, selon la très sérieuse Agence de Bassin Loire-Bretagne, dans 10 ans, si rien n'est fait pour juguler la pollution, l'eau ne pourra même plus être traitée !

Ces rivières que certains transforment peu à peu en égouts altèrent profondément la vie du littoral. Les huîtres meurent. Les moules crèvent. Les coquillages insalubres peuplent des zones entières. Le poisson se raréfie... demain on dosera les colibacilles, on fermera les plages à la baignade...

Impossible aujourd'hui de prendre ces menaces à la légère ; le tableau n'est pas noir à dessein mais, comme à Collinée, comme à Arcachon, il se trouve des notables, des maires, et pourquoi pas des scientifiques pour nier l'évidence, pour refuser la vérité.

.../...

(1) Le gouvernement japonais s'est doté d'un arsenal juridique : une quinzaine de lois antipolluantes. La plus importante et la plus révolutionnaire institue le « crime de pollution ». C'est la première fois au monde qu'apparaît une telle notion juridique.

Cette loi stipule que les personnes qui ont mis en danger la vie ou la santé d'autres personnes par des déchets nocifs industriels seront considérées, à priori, comme criminelles et passibles de travaux forcés pouvant aller jusqu'à 3 ans.

LE SAUVEUR DU MÈNE

Inutile peut-être d'insister sur les répercussions économiques de cette situation, mais nécessaire, tout de même, de souligner, au passage, l'affligeante dégradation de notre cadre de vie. « Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ». Cet ouvrage récent devrait être offert à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont quelques responsabilités dans la Cité.

Tous les maires n'ont pas le courage de celui de Hyères qui a osé fermer sa plage, en plein été, pour fait de pollution. Mais, si à Collinée l'Etat cède au chantage que l'on sait, le Garde des Sceaux pourra « rendre son tablier » ; la preuve sera faite qu'en notre beau pays on en est encore aux vœux pieux et aux beaux discours et que les lois peuvent être impunément bafouées.

Les lois existent. A l'opinion publique d'en exiger le respect et, si le législateur en cherche de nouvelles, nous suggérons qu'en cas de pollution, le chantage à l'emploi soit considéré comme circonstance aggravante.

Aux prochaines élections, les 52 Associations bretonnes de protection de la nature et de l'environnement qui viennent de se grouper en une Union Régionale, donneront volontiers leur préférence aux candidats qui auront le courage d'inscrire un tel projet de loi à leur programme.

Nos enfants les en remercient par avance.

Le Président de l'A.P.P.S.B.
J.C. PIERRE

PLUS D'EXCUSE...

J'ai vu mourir des pigeons qui avaient bu dans une mare près d'un champ "traité". Il n'y a plus de grenouilles, ni d'écrevisses dans le ruisseau... Un monde où l'eau est devenue toxique ne peut pas survivre longtemps.

Demain, vous serez comme des rats morts flottant dans un égout. Il n'y a plus désormais une seule commodité, un seul plaisir, un seul gain d'argent qui puisse excuser la moindre pollution de l'eau, de l'air, de la terre, de la Mer. Ni les intérêts d'une nation, ni ceux d'une société, ni ceux d'un individu, ni la tradition ni la technique, ni ce que vous appelez la science ou le progrès, rien ne peut autoriser un risque de plus.

M. MILON, Président d'honneur de la Ligue Française pour la protection des oiseaux - cité par O. France 4-8-72.

Eau non-potable... puits pollué... ces écriteaux — tel celui-ci à Kerity-Paimpol — ornent maintenant nos fontaines et nos puits. Qu'importe, on achètera de l'Evian en bouteilles plastique, le Produit National Brut s'en trouvera valorisé (publicité non payée).



SAUMON : bilan de la saison 1972

Les chiffres que nous publions ci-dessous correspondent à des moyennes obtenues en rapprochant les chiffres fournis par les gardes de ceux de nos correspondants. Seule la déclaration obligatoire des prises permettra d'établir les statistiques significatives et de suivre l'évolution des populations. Il est urgent que le C.S.P. prenne cette mesure dont on parle depuis 10 ans au moins.

Rivières	Estimations		Observations Remarques
	basses	hautes	
GOUET	Aucune prise connue		Captures très rares depuis quelques années
LEFF	30	40	et une trentaine de malades
TRIEUX	8	10	Effondrement des prises
JAUDY	60	70	Absence de maladie, progression
GUINDY	Aucune prise déclarée		Régression très nette 5 en 71, 10 en 70
LEGUER	150	200	Régression. L'U.D.N. semble amorcer une régression
DOURON	25	40	Régression très nette - braconnage à l'estuaire
PENZE	30	35	Légère régression
QUEFFLEUTH	5	8	Statu quo
JARLOT	8	10	Statu quo
DOURDUFF	3	4	
ABERS	?	?	Aucune statistique possible
ELORN	300	350	Bonne année malgré la maladie (environ 100 poissons morts comptés)
AULNE	600	700	Bonne année
GOYEN	15	20	Régression nette des captures
STEIR	70	75	Pour ces 3 rivières, les captures sont en régression
ODET	100	110	très nette depuis quelques années. Les mortalités et
JET	120	140	les captures sont importantes dans l'estuaire pollué
AVEN	95	110	Régression également. Le braconnage persiste à Pont-Aven, en particulier à « la cale », de nuit
STER-GOZ-BÉLON	?	?	Nous n'avons pu établir des statistiques valables pour ces 2 rivières
ISOLE	5	5	
ELLÉ	500	550	Régression continue des prises
SCORFF	280	300	Bonne année (une centaine en 71)
BLAVET	60	70	Très importantes remontées en juillet « rivière tardive »
TOTAL	2.464	2.847	
SEE	35	45	Ces chiffres ne tiennent pas compte des prises en estuaire que l'on ne peut se hasarder à établir, les Inscrits maritimes et les plaisanciers se gardant de les déclarer. En outre, le contrôle y est à peu près inexistant.
SELUNE	105	120	
SIENNE	120	140	

LORIENT 22 JUIN

Journée régionale d'étude sur le saumon



Au cours de l'exposé du Président de l'A.P.P.S.B., J.-C. Pierre, on reconnaît à la tribune, de gauche à droite, au premier plan : M. Baudequin, Sous-Préfet de Lorient, M. Burgalat, Préfet du Morbihan, M. Ducassou, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, M. Ballu, Directeur des Services Pêche et Chasse au Ministère de l'Environnement, représentant M. Poujade, M. Chauvin, Directeur du Centre Océanologique de Bretagne (C.N.E.X.O.), M. Bohuon représentant M. Pélissier, Préfet de Région. Au second plan, le Vice-Président de l'A.P.P.S.B., G. Vanhove, MM. Harache et Boulineau, Biologistes au C.N.E.X.O., M. Thibault de l'E.N.S.A.

On reconnaît également, au premier plan, M. Bachelier, I.G.R.E.F. chargé de la région piscicole de l'Ouest, représentant le C.S.P.

Sensibiliser les Pouvoirs Publics aux problèmes de la protection du saumon et démontrer la richesse que représente ce poisson tant du point de vue de l'aquaculture que de celui du tourisme halieutique.

Tels étaient les principaux objectifs de la journée régionale d'étude organisée à Lorient, par l'A.P.P.S.B. et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (C.C.I.).

La présence à cette journée d'étude, de hauts fonctionnaires de l'Administration, de responsables de divers organismes régionaux, suffit à illustrer l'intérêt que le saumon suscite. Les efforts déployés par notre Association depuis 3 années trouvent ainsi une première récompense.

Parmi les personnalités accueillies par MM. Pierre et Ducassou, Président de la C.C.I., on notait en particulier :

M. Burgalat, Préfet du Morbihan, M. Bohuon, représentant le Préfet de Région, M. Ballu, Directeur du Service de la Pêche à la Direction Générale de la Protection de la Nature représentant le Ministre de l'Environnement, MM. Baudequin et Lacroix, Sous-Préfets de Lorient et de Pontivy, Mme Court, Conseiller Général représentant M. Marcellin, M. Chauvin, Directeur du Centre Océanologique de Bretagne (C.N.E.X.O.) et M. Rouzaud, M. David, Chef du Service Régional de l'Aménagement des Eaux en Bretagne, M. Bonneviot, Directeur de l'Agence Financière de Bassin Loire-Bretagne, et M. Crouzet, MM. les Directeurs Départementaux de l'Agriculture des trois départements ou leurs représentants, M. Dubois, Administrateur des Affaires Maritimes du Quartier de Lorient, le Commissaire en Chef Joubert représentant le Contre-Amiral Winter de Lorient, M. Vibert, Directeur de la Station d'Hydrobiologie de Biarritz, M. Bachelier, chargé de la Région Piscicole, MM. Pierre et Nédellec de la Chambre Régionale de Commerce, M. Guéguen représentant le Directeur de l'I.S.T.P.M....

On comptait également dans l'assistance de nombreux Maires et Conseillers Généraux de la région, la plupart des Présidents des A.P.P. concernées par le saumon, plusieurs professeurs de l'Université de Rennes et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie, de nombreux journalistes intéressés par la protection de la Nature, les membres du bureau de l'A.P.P.S.B.

Des Associations amies nous citerons, en particulier, Mme Borde, Présidente de l'UMIVEM, et Mlle Coquil de la S.E.P.N.B.

Le Président de l'A.P.P.S.B. tint à dire sa satisfaction d'accueillir le Docteur Auregan, Président de la Fédération de Pêche des Côtes-du-Nord, la Fédération de Pêche du Finistère, pour sa part, était représentée par M. Le Bastard, Président de la Société de Pont-L'Abbé.

De très nombreuses personnalités qui n'avaient pu se libérer s'étaient excusées, la plupart ayant tenu à exprimer leur sympathie à l'A.P.P.S.B. et à dire l'intérêt qu'elles avaient pris à la lecture du « Livre Blanc », c'est le cas notamment de M. Allainmat, Maire de Lorient, retenu par une importante réunion et de M. René Richard, Président de l'A.N.D.R.S., retenu sur la Côte d'Azur par un grave problème relatif à la protection des sites.

Des interventions positives

Il ne nous est malheureusement pas possible dans le cadre de ce numéro de donner un compte rendu intégral de la journée d'étude.

Nous nous bornerons donc à résumer les interventions les plus marquantes.

Après les mots de bienvenue du Président Ducassou qui présenta la réunion comme l'un des prolongements de la Charte Régionale du Tourisme dont il fut le promoteur, le Président de l'A.P.P.S.B. précisa les différents objectifs de la journée :

Présenter l'A.P.P.S.B., ses buts et ses méthodes, démontrer l'intérêt du tourisme halieutique, présenter les grandes réalisations étrangères et donner un aperçu des résultats obtenus en matière de protection et de multiplication du saumon, définir les fonctions du Centre Salmonicole Régional préconisé par l'A.P.P.S.B. et procéder à un premier examen des moyens de financement à mettre en œuvre pour faire de la Bretagne une région piscicole de premier ordre.

« Je trouve particulièrement significatif et intéressant que des jeunes choisissent comme sujet de thèse une richesse régionale à protéger et à développer, c'est là une démarche qui me paraît plus positive et plus ouverte sur l'avenir que les classiques dissertations sur le sexe des anges... »

Le Président Ducassou au cours de son intervention.



Pour l'essentiel d'ailleurs, au cours de son exposé, le Président de l'A.P.P.S.B. reprit les grands thèmes développés dans le « livre blanc » que vient d'éditer l'Association : « Le Saumon Richesse bretonne à développer ». (1)

A la suite de cet exposé de présentation, le Vice-Président de l'Association, Gil Vanhove, s'attacha pour sa part à démontrer la valeur touristique du saumon. Deux points, en particulier, retinrent l'attention de l'auditoire :

- le saumon est l'un des rares « produits » touristiques susceptible de permettre un développement du tourisme en avant-saison (de mars à juin).
- le saumon permet également une promotion du tourisme en zone rurale et la trame des rivières à saumons est telle qu'une aire géographique importante serait concernée.

A la suite de cet exposé « économique » il revenait à M. Pierre, chargé de recherches à la Chambre Régionale de Commerce à Rennes, de rappeler les grandes lignes de la charte du tourisme et de montrer de quelle façon le programme de l'A.P.P.S.B. s'insérait dans les orientations retenues pour « sortir » le tourisme breton de ses points faibles actuels et l'adapter aux besoins du marché à l'horizon 80-85.

Après le sympathique « buffet campagnard » qui marqua l'heure du déjeuner, les travaux reprirent avec la présentation, par MM. Boulineau et Harache, du C.N.E.X.O., de films (diapositives) pris à l'étranger lors de récents voyages d'étude (U.S.A., Canada, Grande-Bretagne, Irlande, pays scandinaves).

Chacun put ainsi se rendre compte des moyens mis en œuvre à l'étranger et mesurer l'effort accompli pour sauver le saumon. Des vues et des commentaires qui, à n'en pas douter, passionnèrent l'assistance.

Enfin, pour terminer, J.J. Boulineau avec Max Thibault, maître-assistant à l'E.N.S.A.-I.N.R.A., présenta le projet de Centre Salmoicole Régional, un outil qui s'avère indispensable pour une parfaite connaissance de nos richesses halieutiques et, plus généralement, pour une meilleure connaissance des problèmes de l'eau.



A la suite de ces exposés très techniques, les personnalités présentes, et en particulier MM. Ducassou, Ballu et Vibert, tirèrent, chacun pour ce qui le concernait, les conclusions de cette journée.

Très écouté, le Président Ducassou confirma son intérêt pour les efforts et les projets de l'A.P.P.S.B. Une Association qui, dit-il, tente de sortir la pêche et la protection des rivières des sentiers battus, s'entoure de techniciens et de biologistes compétents, porte les débats sur le plan de l'économie, propose des solutions concrètes, suggère des méthodes de financement...

Une telle démarche qui, partie de la base, trouve son expression au niveau de la Région et au travers d'une Association jeune et dynamique, lui semble digne d'intérêt et de sympathie. Pour sa part, la Chambre de Commerce apportera un concours actif à la réalisation du programme de l'A.P.P.S.B. Il ne doit pas y avoir d'antinomie entre l'industrialisation de la Bretagne et la protection de ses richesses naturelles.

Représentant le Ministre de l'Environnement, M. Ballu se plut à souligner le rôle positif joué par l'A.P.P.S.B. dans la défense du saumon. A son avis, l'Association cherche à travailler en parfaite harmonie avec les organismes en place et son rôle de « catalyseur » s'avère bénéfique.

L'Administration fera tout ce qui est en son pouvoir pour sauver le saumon, de nouveaux textes sont en préparation. Nous nous devons de ne pas saccager cette nature au milieu de laquelle les jeunes générations sont appelées à la vie et le saumon doit devenir le symbole de la pureté des rivières bretonnes.

M. Vibert, qui dirige la station d'hydrobiologie de Biarritz, assura l'A.P.P.S.B. de sa sympathie et de son aide. D'ailleurs il regrette pour sa part qu'elle ne soit pas née 20 ans plus tôt ! et sans vouloir tempérer l'enthousiasme, mit cependant l'accent sur les difficultés qui se présenteront inévitablement.

Il revenait à M. Burgalat, Préfet du Morbihan, de clore cette journée. Nous retiendrons surtout les chaleureuses félicitations qu'il adressa aux animateurs de l'A.P.P.S.B. pour la haute tenue de la journée, le travail accompli au cours des derniers mois, le « livre blanc » et l'enthousiasme qui les caractérise.

Max Thibault, Maître-Assistant à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes, responsable de la section « écologie » de l'A.P.P.S.B., à droite J.-C. Pierre.

(1) A commander au siège de l'A.P.P.S.B. : joindre chèque de 12 F (10 F + 2 F de frais d'envoi).

UNE TACHE ESSENTIELLE

Le nettoyage et l'entretien des rivières à truites

Faut-il le rappeler : la plupart des rivières à truites de notre région agonisent. Elles s'asphyxient peu à peu, envahies par la végétation. Des kilomètres et des kilomètres de rives sont devenues totalement impraticables aux pêcheurs. Cheminant sous un tunnel de branches et de feuilles, les rivières demeurent dans une semi-obscurité qui interdit la photosynthèse et rend impossible toute vie aquatique. Tous les spécialistes s'accordent sur ce point. Les alevinages pratiqués dans ces rivières sont absolument inutiles et voués à l'échec. C'est de l'argent gaspillé en pure perte, l'illusion donnée aux pêcheurs que leurs deniers sont bien utilisés et que leurs rivières vont retrouver leurs richesses d'antan. Nous ne disons pas qu'il faille proscrire tout alevinage, mais nous affirmons que pour la plupart des Sociétés et des Fédérations, il est une tâche essentielle et primordiale : le nettoyage et l'entretien des cours d'eau. Ce sera une tâche de longue haleine qui implique l'effort de tous les pêcheurs, mais c'est la condition nécessaire à toute remise en valeur. En second lieu, il s'avère indispensable de porter la taille de la truite à 20 cm au moins, la plupart des poissons sont capturés avant d'avoir pu se reproduire une seule fois : on tue le blé en herbe ! Ces mesures ne seront pas toujours faciles à promouvoir. Il importe que les pêcheurs avisés et conscients les soutiennent activement. Quant aux autres, il leur sera toujours possible de prendre une carte à la journée dans quelque étang aménagé en parcours de pêche, là où l'on déverse régulièrement des poissons venus de la pisciculture voisine...

Le nettoyage et l'entretien des parcours doit devenir la règle, aussi, citons-nous, à titre d'exemples, les travaux réalisés cette année par trois sociétés ; le nettoyage du Steir Goanez effectué par l'A.P.P. de Châteauneuf, celui de l'Elorn qui se poursuit grâce aux efforts persévérants des responsables de l'A.P.P. de Landerneau et celui plus récent entrepris sur le Scorff à grande échelle par l'A.P.P. de Plouay et l'A.P.P.S.B. Nous publierons volontiers photos et textes relatant des opérations analogues menées par d'autres A.P.P. et nous demandons instamment à tous les membres de l'A.P.P.S.B. de prendre des initiatives en ce sens, dans le cadre de leurs A.P.P. respectives (ne pas oublier de demander l'autorisation des riverains et de s'assurer, au préalable, par une police d'assurance de groupe peu onéreuse et sur laquelle tout agent d'assurance vous renseignera).

L'A.P.P.S.B.



Equipe au travail sur le Steir-Goanez, affluent de l'Aulne. On reconnaît de gauche à droite : MM. Bouvier, Collobert, Scouarnec, et le Président L'Haridon.

Sur le Scorff, le triste état d'une rive avant le passage des équipes (bois de Pen-Lan).





MM. Ferrec et Moellic en pleine action. À l'arrière-plan, le garde Peron qui pratique ce même travail sur le parcours de la Société de Locunolé et qui a pu ainsi mettre son expérience au service de l'A.P.P. de Plouay.



Le Président Richard, de face, à droite, de passage en Bretagne (voir page 19) prête main-forte à une équipe. De dos, un autre ami de l'A.P.P.S.B. : M. Pelletier.

Les travaux effectués cet été sur le Scorff à l'initiative de l'A.P.P. de Plouay et de l'A.P.P.S.B. constituent une « première » en ce sens qu'ils ont mobilisé, simultanément, jusqu'à 70 pêcheurs ! La preuve est faite que les pêcheurs savent répondre présent quand on les sollicite pour des travaux dont ils perçoivent chaque année, un peu plus, l'impérieuse nécessité. Ce qui est possible à Plouay, à Pont-Scorff, à Locunolé, à Landerneau ou à Châteauneuf doit l'être PARTOUT. Puissent ces photos convaincre les sceptiques...

C'est l'heure de la pose. Après le casse-croûte on affûte haches et tronçonneuses.



Le garde fédéral Couic qui s'est dépensé sans compter lors des journées de travail organisées sur le Scorff.

LES RIVIÈRES DE QUIMPER

et les aménagements indispensables

Nous publions ici la suite de l'article de notre collaborateur Louis Compain, Conseiller Technique de l'A.P.P.S.B., et qui s'est plus spécialement attaché à l'étude des passes à saumons. M. Compain est également membre de l'A.P.P. de Quimper, l'article précédent traitait des aménagements à entreprendre sur l'Odet.

LE JET

C'est certainement celle de nos rivières qui est le moins polluée actuellement, jusqu'à son confluent avec l'Odet.

De l'aval vers l'amont, les barrages suivants seraient à aménager :

BARRAGE GOUIFFÈS

N'alimente aucun moulin ; difficile, voire impossible à franchir en période de basses eaux.

BARRAGE DE LA PISCICULTURE DE CORNOUAILLE

Il alimente cette pisciculture. Difficile à franchir par eaux basses.

BARRAGE DE PENANRUN

C'est le point noir de cette jolie rivière, facile à pêcher. Le barrage est en mauvais état, surtout les vannes, qui ne sont pas étanches ; il ne peut être franchi qu'en période de crue assez forte.

Un bras de dérivation qui part de l'étang à environ 150 mètres en aval du barrage. Pour certaines hauteurs d'eau, les saumons peuvent y passer ; mais il leur est difficile de franchir la prise d'eau de cette dérivation, car elle est constituée par un petit barrage qui ne peut être franchi que par eaux fortes.

Ce barrage est, en outre, situé en retrait par rapport à la rive gauche de l'étang, ce qui entraîne un envasement à son amont immédiat.

Il serait urgent d'envisager l'aménagement de cet ensemble (1), c'est-à-dire :

- Remettre en état le barrage et remplacer les vannes, celles-ci étant munies d'un dispositif de manœuvre plus perfectionné.

Une passerelle de manœuvre serait à prévoir.

- Exécuter une passe à saumons :

- Soit en construisant une passe à bassins étagés (4 bassins) côté rive gauche ; elle partirait un peu à l'aval du barrage pour rejoindre l'étang, en se logeant dans un sillon qui a été creusé par des crues antérieures. Une protection anti-braconnage de la passe serait à prévoir.

- Soit en construisant un pré-barrage avec brèche, une brèche correspondante étant pratiquée dans la crête du barrage.

Ce pré-barrage ne devrait pas s'étendre jusqu'aux vannes, de façon à réduire le risque d'envasement du bassin intermédiaire ainsi formé, lors de la levée des vannes, rendue nécessaire pour le curage de l'étang et du canal d'amenée.

Il serait aussi utile de dévaser l'aval du barrage.

Une bonne mesure à prendre consisterait à interdire la pêche sur une certaine portion de la rivière à l'aval du barrage.

Signalons qu'un projet de zone industrielle, ainsi qu'une station de pompage sont envisagés à l'aval du Jet.

BARRAGE DE LA PISCICULTURE DE MEIL-JET

Ne peut absolument être franchi que lors d'une assez forte crue ; la pisciculture qui s'est constamment agrandie depuis sa création absorbe la quasi-totalité du débit de la rivière.



Etat du Steir en aval de la Lorette et du Pont Noir. Vue prise de la rive gauche.
Un spectacle hélas ! trop fréquent en Bretagne et l'on conviendra sans peine que l'alevinage d'un tel milieu est effectué en pure perte.

Lors d'une visite effectuée vers la mi-décembre 1971, il n'est pas sûr que le débit dans la « vieille rivière » atteignait 1 l/s !

Après ce barrage, les saumons arrivent dans la région de Saint-Yvi, Elliant, où sont les frayères.

LE STEIR

Cette rivière est utilisée pour l'alimentation en eau de Quimper, la station de pompage étant située à Troméir.

A l'aval de cette station, des abattoirs et conserveries prélèvent de fortes quantités d'eau ; ces établissements devront bien épurer leurs effluents, sinon ce cours d'eau qui fut une belle rivière à saumons risque d'être vite stérilisé.

Au barrage du Moulin du Duc, baigné par la marée, on peut dire que l'eau est polluée, et la désinvolture de certains riverains est telle qu'ils n'hésitent pas à vider parfois leurs poubelles dans la rivière, malgré l'existence d'un service de réputation !

Les meilleures frayères sont situées entre Pont-Quéau et Quéménéven, où il existe de belles gravières de petits galets.

D'aval en amont, les barrages suivants seraient à aménager :

BARRAGE DU MOULIN DU DUC

Un plan d'aménagement prévoyant une passe en écharpe a été établi par le Service technique de la ville de Quimper en accord avec la Fédération des A.P.P. du Finistère, l'A.P.P. de Quimper, et l'A.P.P.S.B.

Mais une autre solution serait préconisée par le C.S.P., peut-être astucieuse — une vanne alimentant la passe à construire étant asservie à la marée — mais certainement plus complexe et plus fragile.

BARRAGE DU LOSCOAT

Il alimente la turbine de Trohéir, dont le canal d'amenée absorbe presque tout le débit en période d'étiage.

Il ne peut être franchi que par fortes eaux.

Son aménagement pourrait comporter un pré-barrage avec brèche, et une glissière, partant d'une brèche pratiquée dans la crête du barrage, et située au droit où celui-ci présente un certain affaissement.

BARRAGE DE LA LORETTE

Les perfectionnements apportés en 1971 à la brèche du pré-barrage, et la reconstruction du barrage de roches remplacées par des sacs de mortier de ciment, rehaussé et déplacé vers l'aval d'environ 4 mètres, semblent avoir été efficaces, les saumons ayant passé les ouvrages en novembre 1971.

Mais il faudrait que l'ouverture de la demi-vanne sous laquelle passent les saumons soit permanente en périodes de montée.

Une amélioration certaine de cette partie du cours d'eau, à l'aval du barrage de sacs de ciment, consisterait à construire avec des roches une série d'épis espacés, depuis ce barrage jusqu'au front-route du moulin.

Les saumons, dès qu'ils attendraient le pont SNCF, monteraient alors jusqu'à Lorette et passeraient dans l'étang.

Il serait aussi judicieux de poser une grille au canal de fuite de la turbine.

BARRAGE DE STER-HOËT, PRÈS DE PONT-QUÉAU

En très mauvais état, surélevé par son propriétaire pour accroître la puissance de sa turbine.

Très difficile, voire impossible à franchir, même par eaux moyennes ; sa grande longueur de crête, au moins 15 mètres, fait que la nappe déversante est très mince.

Les meilleures frayères à saumons étant en amont de Pont-Quéau, il nécessite un aménagement.

Celui-ci pourrait consister en la construction d'un pré-barrage avec brèche, et celle d'une glissière à saumons sur le plan incliné du barrage.

Une portion de la crête du barrage pourrait être surélevée pour compenser le débit passant par la glissière, de façon à ne pas diminuer le niveau de l'eau à la prise d'eau.

La remise en état du barrage serait à envisager.

ORDRE D'URGENCE DES AMÉNAGEMENTS

Certes, ils sont onéreux, mais bien exécutés et entretenus, ils dureraient plusieurs générations ; c'est dire que l'amortissement des frais peut s'étaler sur plus de 20 à 30 ans.

Selon l'avis judicieux des gardes de l'A.P.P. et selon les disponibilités financières, l'ordre d'exécution pourrait être le suivant :

1. Aménagement du barrage de Penanrun sur le Jet. Le principe en est décidé.

Sur le Steir :

2. Aménagement du barrage du Loscoat ;
3. Aménagement du barrage Ster-Hoët.

L'aménagement de Saint-Denis ne pourra s'envisager que lorsqu'un accord sera intervenu avec le propriétaire.

Celui du barrage de la prise d'eau de l'usine à papier d'Odét pose un problème délicat à résoudre, compte tenu du droit qu'a l'usine de capter la quasi totalité du débit de l'Odét, et c'est bien regrettable, car les bonnes frayères à saumons sont bien à l'amont de ce barrage.

Pour le moment, il semble que la pêche électrique des géniteurs et leur remise à l'eau dans le canal d'alimentation de l'usine soit une solution.

CONCLUSION

Concluons en rappelant ce qu'écrivent :

Lucien Perruche, docteur en sciences ; dans « La Truite et le Saumon à la mouche artificielle » :

« La reconstitution des rivières à saumons, si l'on veut s'en donner la peine, peut être très rapide et incomparablement plus facile que le repeuplement des rivières à truites.

« Vers 1907, on ne prenait plus de saumons à la ligne dans la Wye. Vers 1922, il s'y prenait à la ligne et au filet 25.000 saumons chaque année. »

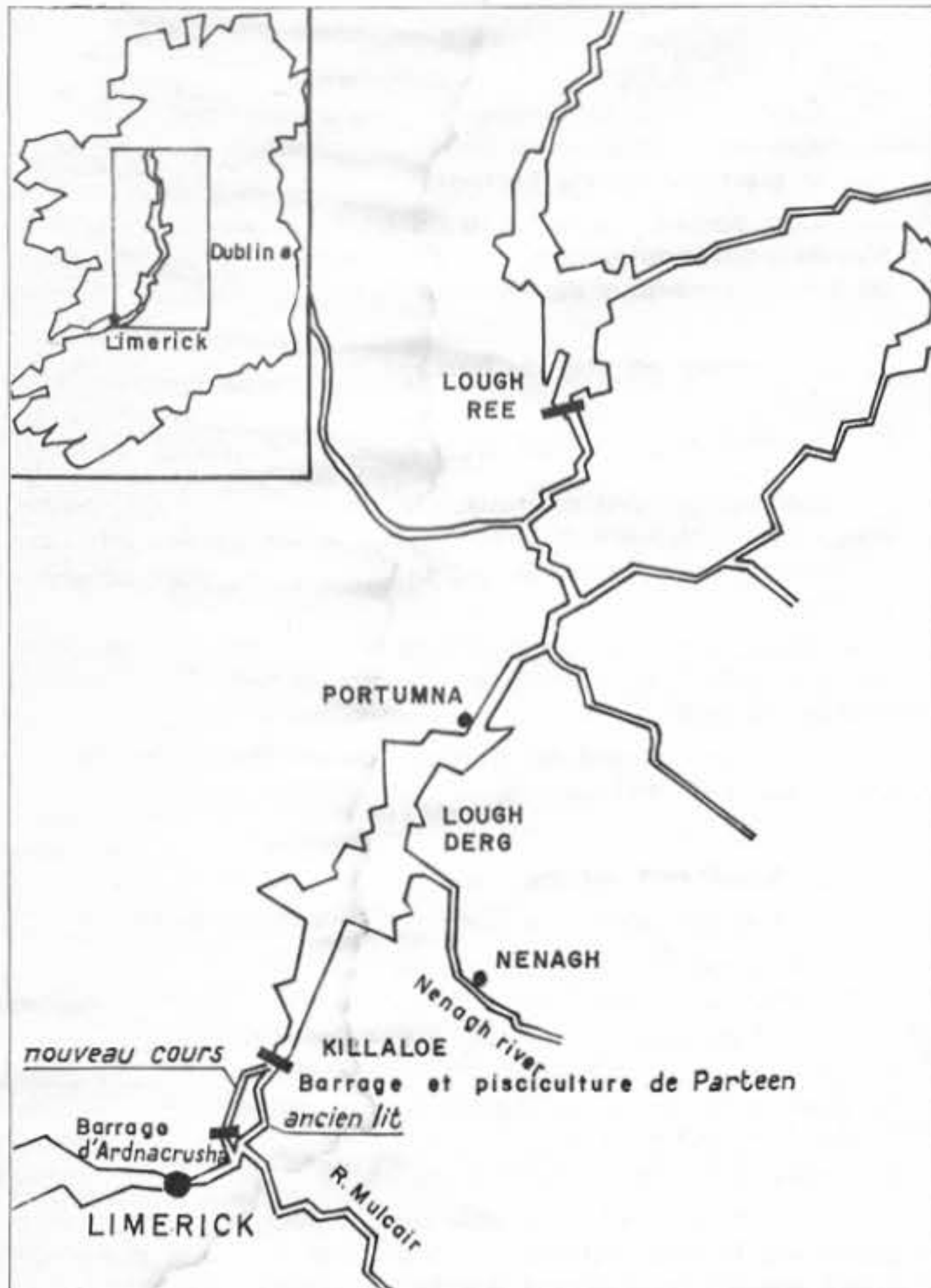
— Kenneth DAWSON, dans « Salmon Fishing » :

« Le saumon est si prompt à répondre à ce que l'on fait pour lui, que c'est folie criminelle de n'en faire que si peu. »

L. COMPAIN.

(1) La décision en a été prise par le bureau de l'A.P.P. de Quimper, dans sa réunion du 17-1-72, l'accord du propriétaire est acquis.

IRLANDE : Mise en val



La rivière Shannon, une des meilleures d'Irlande pour la production du saumon (25.000 poissons dénombrés annuellement) fait l'objet d'un programme de remise en valeur exemplaire depuis plusieurs années.

L'industrialisation de la région, ses besoins en énergie, ont rendu nécessaire l'implantation d'importants barrages hydroélectriques infranchissables pour les saumons.

Le développement hydroélectrique de la rivière a été planifié et mis en œuvre depuis près de 50 ans, mais l'aménagement d'installations rendant les parties hautes de la rivière accessibles ne datent que de quelques années.

Quand l'homme a entrepris de domestiquer l'énergie hydroélectrique, il connaissait ou pensait connaître les effets des barrages, de la déviation du cours des rivières sur l'irrigation, la navigation.

Quand l'homme a entrepris de domestiquer l'eau des rivières pour produire de l'électricité, il connaissait — ou pensait connaître — les problèmes qui en résulteraient :

- déviation du cours des rivières affectant la navigation et les conditions d'irrigation ;

- perturbation du comportement des poissons et parfois même interruption du cycle biologique dans les rivières canalisées.

Evaluer les perturbations du système d'irrigation et de navigation était relativement aisé, il s'agissait de problèmes physiques. Par contre l'aspect biologique en ce qui concerne de telles perturbations pouvait difficilement être prévu avec suffisamment de précision. Malgré les efforts des ingénieurs et biologistes consultés lors de la construction de ces barrages, les quelques structures devant permettre aux poissons de perpétuer leur cycle se sont avérées insuffisantes et on fut bien près d'assister à la disparition totale de l'espèce sur certaines rivières.

Quand le développement hydroélectrique de la rivière Shannon débuta, au début du siècle, le cours de la rivière fut dévié au niveau du barrage de Parteen en un canal de 12 kilomètres de long sur lequel fut construit un nouveau barrage, à Ardnacrusha en 1925.

A cause de l'importance de la pêche sportive dans la rivière Shannon, il était essentiel de ne pas interrompre la migration des saumons vers leurs frayères. C'est ainsi qu'une passe à poisson fut adjointe au barrage de Parteen. Malheureusement, à l'usage, la passe s'est avérée inefficace, la plupart des poissons remontant de la mer désertaient le cours principal de la rivière pour le canal de dérivation où le fort courant les attirait. Ainsi, la totalité des saumons était arrêtée au pied du barrage d'Ardnacrusha et devait redescendre pour trouver des frayères satisfaisantes, les seules frayères actives du système hydrographique de la rivière Shannon étant situées sur la rivière Mulcair, les 1.500 kilomètres et affluents situés en amont du barrage de Parteen étant rendus totalement improductifs.

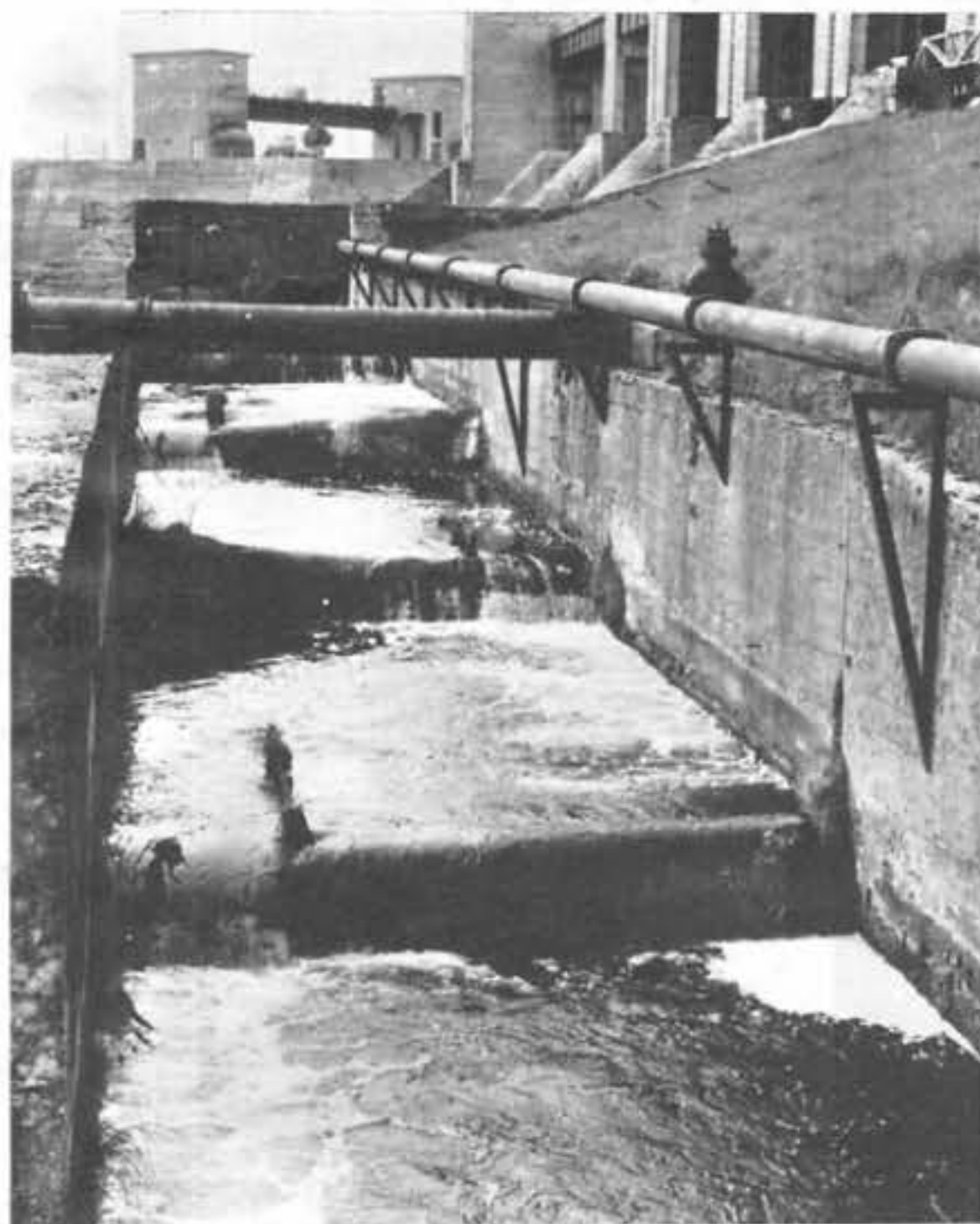
En 1954, il fut décidé de construire un dispositif permettant le passage des saumons au niveau du barrage d'Ardnacrusha (85.000 kw). Une passe de type Borland fut ainsi mise en place.

Cette passe, formée d'un cylindre vertical de 4,50 m de diamètre et 35 m de haut, permet aux saumons de franchir l'obstacle grâce à un système de vannes permettant de remplir puis de purger l'écluse ; elle fut mise en service en 1959.

On s'aperçut alors que l'aménagement des différents obstacles ne serait pas suffisant pour sauver le saumon de la rivière Shannon. Une station piscicole effectuant le repeuplement en œufs (1958), puis en parrs (1960), fut construite au pied du barrage de Parteen. Depuis, elle est toujours en évolution et depuis plusieurs années (1963), les biologistes ont tiré la conclusion que seule la production de smolts pouvait redresser la situation. Depuis cette station produit 200.000 smolts selon les techniques mises au point en Suède et au Canada (voir photo bulletin précédent). A la fin du premier été, les poissons les plus petits sont retirés de l'élevage et servent au repeuplement de la rivière Shannon en différents points. Les survivants (200.000 environ) sont alors relâchés à l'âge de 1 an (février à mars) avant la smoltification, dans la rivière.

Depuis 1965, 2.000.000 d'œufs sont incubés à l'écluse de Parteen ; parmi ceux-ci, 1.200.000 alevins sont placés dans les affluents de la rivière Shannon avant le début de leur alimentation. Le reste sert de base à une production annuelle de 200.000 smolts. Régulièrement ces

eur de la rivière Shannon



alevins sont sélectionnés, les plus petits étant relâchés, les plus gros retenus jusqu'à la smoltification.

De février à mars, les smolts ou pré-smolts sont relâchés dans la rivière après ablation de la nageoire adipeuse, ce qui leur confère une marque distinctive.

Les résultats obtenus par ce programme d'aménagement de la rivière Shannon sont extrêmement spectaculaires comme le montre la figure 4.

Ces statistiques ont été relevées grâce à la mise en place d'une station de capture et de comptage à Thomond Weir en 1950.

On peut y voir nettement l'influence de la mise en service de la passe d'Ardnacrusha (1959), puis celle du repeuplement. On peut constater également que l'apparition de l'UDN n'a pas eu une influence catastrophique sur la population de la rivière, elle est en fait équilibrée en partie par la mise en service des dernières installations de la pisciculture de Parteen (1965) qui ont permis d'obtenir un bon rendement malgré la perte de géniteurs due à la maladie. Il serait intéressant de voir l'évolution du nombre de saumons remontant la rivière Shannon dans les années à venir.

Il est frappant de constater la similitude de l'ensemble du programme mis en place sur la rivière Shannon avec le programme proposé par l'A.P.P.S.B. dans son livre blanc :

- aménagement des obstacles ;
- études sur les rivières : comptages, marquages, évolution des stocks ;
- repeuplement par ruisseaux pépinières, puis par production de smolts.

Le succès obtenu par les Irlandais sur la rivière Shannon constitue un précieux encouragement et montre bien que le programme proposé en Bretagne repose sur des bases solides et a de grandes chances de réussite pourvu que soient mis en œuvre des moyens suffisants.

Y. HARACHE
biologiste CNEXO

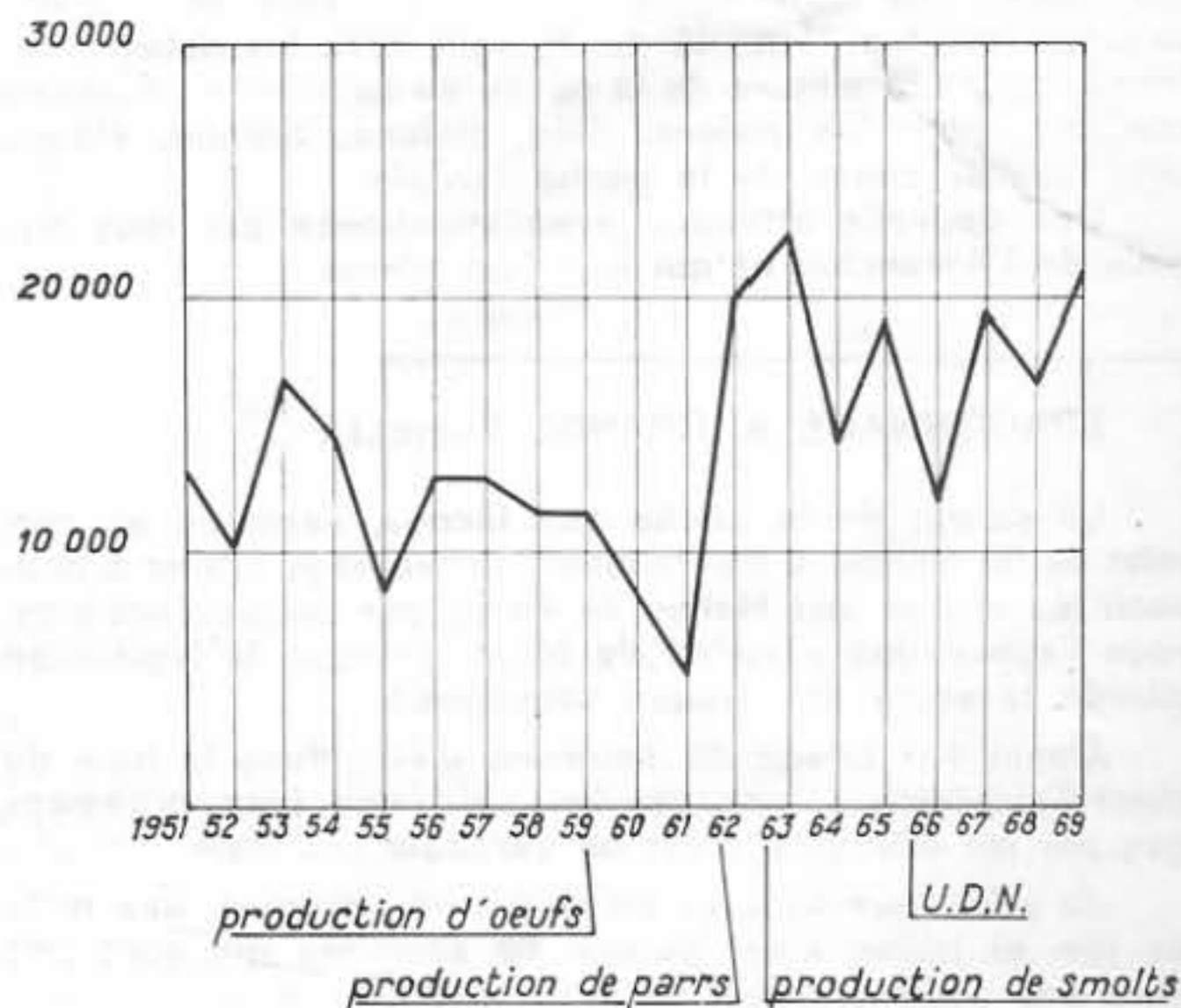


Ci-dessus :
La station de capture de Thomond Weir (1950) située en amont de la ville de Limerick.

L'échelle à saumons de Parteen (au fond le barrage : dénivellation à franchir, 35 mètres) ci-contre.

Rivière SHANNON

Comptages à Thomond Weir



* Les différentes visites relatives au programme de la rivière Shannon ont été rendues possibles grâce à l'aide amicale des Irlandais, Dr Went, Dr Piggins et Mr O.Leary en particulier, qu'ils en soient remerciés ici.

En baie du Mont Saint-Michel le scandale continue !



Un coin de l'Airon, affluent de la Sélune, près de Saint-Hilaire du Harcouët (photo G. Tholon).

DERNIÈRE MINUTE

Nous recevons de M. Touya, Directeur des Pêches Maritimes, une lettre datée du 31 août 1972 nous précisant que par arrêté n° 45 du 25 août 1972 les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche au saumon en domaine maritime, pour les rivières Sée, Sélune, Sienne, étaient alignées sur celles de la pêche fluviale.

Une nouvelle attendue avec impatience par tous nos amis de l'Avranchin et qui leur fera plaisir.

BRACONNAGE A GRANDE ECHELLE

La saison de la pêche aux tacons, capturés au car-relet sur la Sélune à Pontaubault, arrive et je crains à nouveau les envois aux Halles de Paris, par caisses entières, sous l'appellation «Truites de Mer» puisque la législation interdit la vente des truites sauvages !

Quant aux prises de saumons d'été, dans la baie du Mont-Saint-Michel, tant par les indigènes bien organisés que par les estivants, c'est un véritable scandale.

Je puis vous assurer qu'en période propice, aux mois de juin et juillet, c'est parfois 60 saumons qui sont pris dans une seule journée, de cette manière.

Quant à la rivière « La Sienne », je crois savoir que l'an dernier, dans une seule pêcherie, il fut capturé au mois de janvier 22 saumons !

VILLEDIEU-LES-POELES
27-5-72

ET ILS REMONTENT ENCORE MALGRÉ L'ACHARNEMENT DES HOMMES A LES DETRUIRE

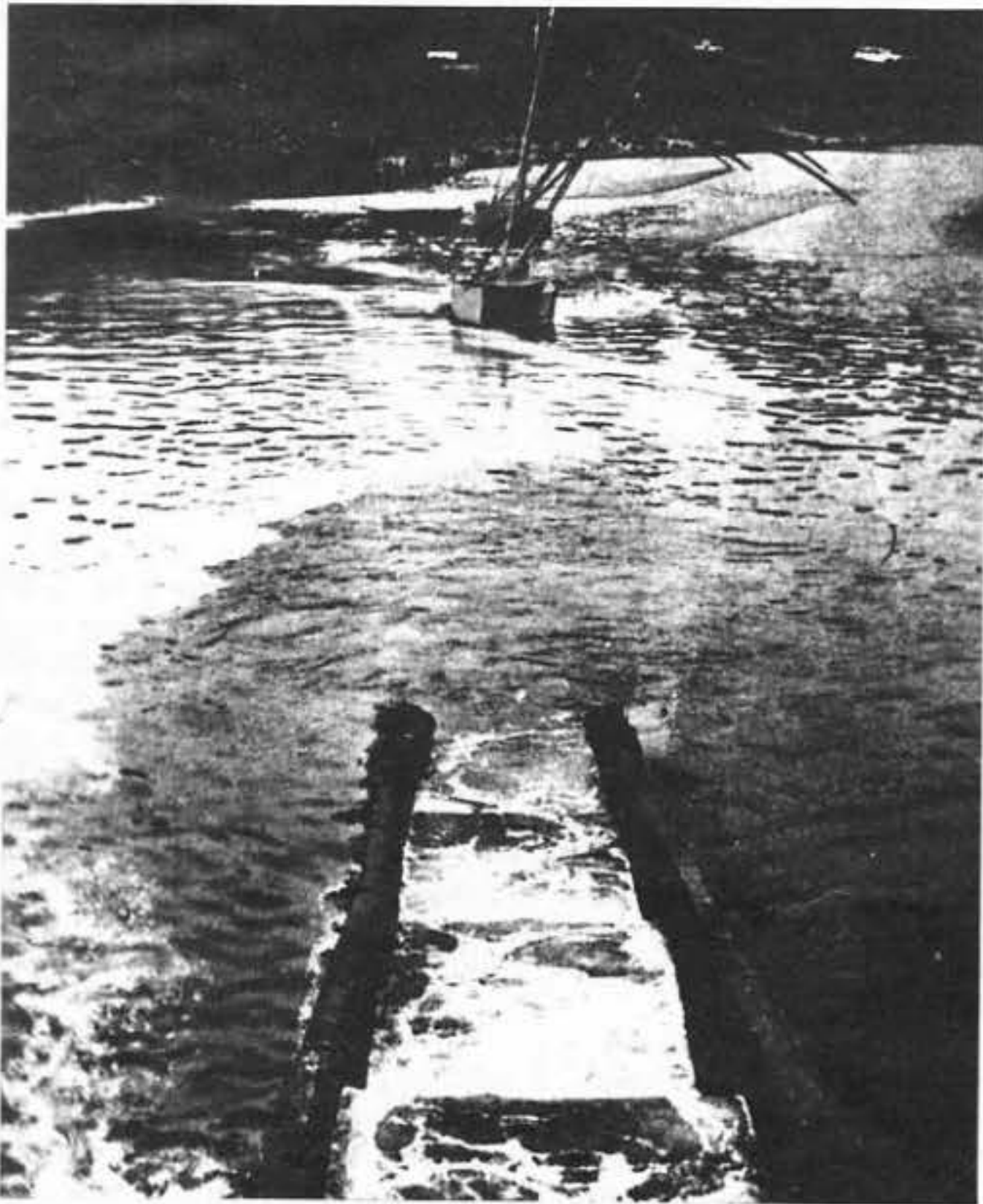
A Saint-Lô, au début du siècle et même avant la seconde guerre 1940, les saumons remontaient la Vire vers leurs frayères ; aujourd'hui il est triste de voir un magnifique barrage qu'était par exemple « le Maupas », 3 kilomètres de Saint-Lô, construit tout en granit blocs travaillés atteignant une tonne. Ce beau barrage est à l'abandon pour satisfaire paraît-il quelques petites stations électriques de l'E.D.F. A cet endroit, j'ai vu pendant la guerre en 1943 même, plusieurs saumons de près d'un mètre de long essayant et franchissant ce barrage. Souvent je retourne à cet endroit où je me plais à rêver en pensant à ces instants merveilleux.

La porte de retenue du lit de rivière amont a été enlevée après guerre, le niveau de la rivière entre Saint-Lô et ce barrage situé à 3 kilomètres environ en aval est descendu de 1 m 50, la rivière est encombrée d'arbres, ordures, dépôts de vase, n'ayant plus de courant normal, et pourtant, et... pourtant les saumons cherchent à remonter. Cet hiver, à l'écluse de Saint-Lô, plusieurs ont été aperçus et ce sont des enfants, jeunes pêcheurs, qui font la remarque (eh ! Monsieur, le gros poisson voudrait passer, il ne peut pas !). Ils ne savent pas que ce sont des saumons. Les échelles sont encombrées de branches, de saletés...

René ROGER
Saint-Lô

SUR LE TRIEUX

Une action énergique s'impose



Une photo qui résume à elle seule toute la misère des rivières bretonnes :

- Passe faiblement alimentée.
 - Pollution (Négobeuneuf essentiellement).
 - Carrelets des inscrits maritimes.
- Pêcher le saumon au carrelet à l'aval d'une passe ! Connait-on d'autres pays où subsistent des pratiques aussi incroyables ?

— i-dessous : les effluents de Négobeuneuf (Photos d'une série consacrée au Trieux et prises en juillet 72 par Joël Pierre).



La mise en service d'une nouvelle station d'épuration à Guingamp devrait contribuer à l'assainissement du Trieux à l'aval de la ville. Ainsi que nous l'avons déjà écrit, la création de cette station vient récompenser les efforts constants des Présidents Auregan et Omnès.

Ce n'est là qu'un premier pas. La ville de Guingamp devra aussi surveiller les décharges des riverains qui n'hésitent pas à rejeter à la rivière des débris de toute nature. Cet été, 4 à 5 km à l'aval de la ville, le Trieux charriait toutes les ordures que distille notre Société de Consommation...

Un certain nombre d'entreprises polluent également, quelquefois sans vergogne, nous y reviendrons, photos et analyses à l'appui. Un affluent du Trieux, le ruisseau de Pabu, est également pollué par des infiltrations et des eaux de ruissellement issues d'une affligeante décharge publique située à la sortie de la localité, en bordure de la route de Pommerit Le Vicomte.

Toutes ces pollutions se retrouvent, bien entendu, dans le cours inférieur et la traversée de Pontrieux n'améliore pas la situation, loin s'en faut.

Le comble est atteint à Goas-Vilinic, où « Négobeuneuf » pollue de façon scandaleuse (voir les photos ci-contre) en renvoyant à la rivière les effluents de son usine, et l'on sait que la pollution par les effluents laitiers est l'une des plus graves qui soient.

« Négobeuneuf » (Groupe « Elle et Vire ») n'a sans doute pas les moyens d'épurer plus correctement et il est malvenu de dénoncer certains gros employeurs (air connu). Nous ne tarderons pas à être poursuivi pour diffamation et contre-vérité (1) si nous persistons à dénoncer la malpropreté du Trieux (signalons par ailleurs que les rats pullulent à l'aval de Goas-Vilinic, mais que les bouquets qu'on y pêchait il y a quelques années ont disparu...)

Une association pour la défense du Trieux s'est récemment constituée, animée par M^e Martinaud, notaire à Paimpol. Le 18 août, au cours de l'Assemblée générale de cette association, le professeur Perrin a dit son inquiétude devant l'extension des pollutions et les menaces qui pèsent sur la vie du littoral. Plus de cent personnes participaient à cette conférence.

Pierre LE PAGE

(1) Le Maire d'Arcachon ne vient-il pas d'annoncer son intention d'entamer des poursuites judiciaires contre la « SE-PANSO » (Société pour l'étude et la protection de la nature du Sud-Ouest) qui a révélé la pollution bactérienne du Bassin d'Arcachon.

« Le poisson, voilà l'ennemi ! Sans lui les rivières perdront de leur intérêt... Aidons-le à disparaître, nous cesserons ainsi d'être importunés par les pêcheurs, ces attardés. »

Personne, bien sûr, ne tient de tels raisonnements et surtout pas la Direction de Négobeuneuf qui déverse les effluents de l'usine en plein dans la passe à saumons !

La remontée des saumons dans l'Aulne

Une expérience préliminaire par François HAVARD DUCLOS

Les expériences, dont on lira ci-dessous le résumé, ont été effectuées dans le but de tester certains matériels utilisés à l'étranger pour l'étude des déplacements du saumon. Elles n'épuisent pas le sujet et leurs promoteurs n'avaient absolument pas la prétention d'en tirer des lois. Nous mesurons pleinement les imperfections et les limites de telles expériences qui s'avèrent indispensables, tant pour mettre au point les techniques adaptées à nos rivières que pour permettre aux biologistes et aux chercheurs d'acquérir le savoir-faire.

Ce n'est un secret pour personne : le saumon remonte les rivières pour frayer dans les eaux claires proches des sources. Or, en un lieu donné du cours d'eau, les pêcheurs sortent des animaux venant juste d'arriver et des poissons ayant parfois plusieurs mois de rivière. Comment expliquer ces différences dans le comportement migratoire ? Quels sont les facteurs qui poussent le saumon à remonter rapidement ou à stationner plusieurs semaines dans les "pools" ? Quelle est l'influence des conditions extérieures sur le rythme de vie de l'animal ? La hauteur des chutes, l'emplacement et le dessin des échelles favorisent-ils réellement le passage des saumons ? Autant de problèmes non résolus.

Pour apporter un élément de réponse à ces questions, il faut envisager de poursuivre les animaux pendant leur remontée. Des expériences préliminaires ont été réalisées sur l'Aulne canalisée, d'un accès aisé grâce au chemin de halage, et qui présente par ses barrages des obstacles à la progression du saumon. Deux poissons ont été marqués, l'un avec un émetteur ultrasonique, l'autre avec un flotteur.

Le marquage ultrasonique consiste à placer dans l'estomac du poisson, une petite capsule émettant des vibrations ultrasonores qui sont aisément recueillies par un hydrophone branché à un récepteur sélectif. Le poisson ainsi marqué, est relâché dans le bief et localisé avec précision par triangulation.

Le flotteur est une petite bouée peinte en orange fluorescent fixée à l'extrémité d'un fil de nylon de 4 mètres de longueur et attaché à la queue du poisson à l'aide d'un

bracelet élastique. Le déplacement de ce flotteur, très visible à la surface de l'eau, traduit celui du poisson.

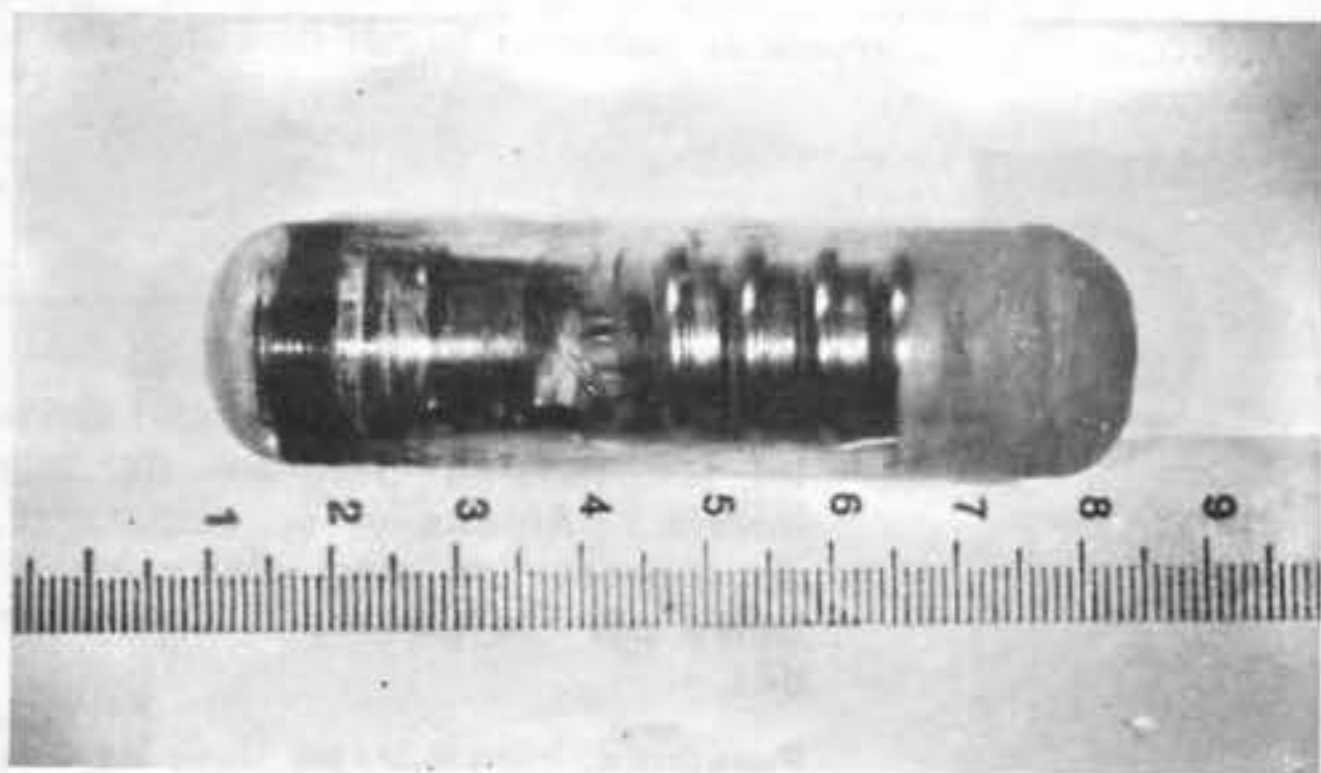
Les deux expériences ont eu lieu dans le bief de Coatigrac'h au-dessus de Chateaulin.

MARQUAGE ULTRASONIQUE :

Après insertion de l'émetteur dans l'estomac, le saumon est mis en stabulation dans un vivier. La réception des impulsions ultrasonores étant excellente, il est relâché au bout de 30 minutes. Il reste immobile un peu plus d'une demi-heure puis brusquement, les bip-bip s'arrêtent. Les recherches en amont et en aval se révèlent infructueuses. Quelques jours plus tard, une panne est décelée dans le récepteur. Remis en état, les recherches recommencent en vain : il me semble que le poisson ait remonté le bief et se soit installée dans des zones de turbulence où le son, réfracté par les nombreuses bulles d'air, est rapidement atténué.

FLOTTEUR :

Un saumon d'une dizaine de livres s'est prêté à l'expérimentation. Relâché en amont de l'écluse de Coatigrac'h à 5 h. 30 du matin, il remonte lentement le bief en restant le long des rives, passant d'une touffe d'herbe à l'autre, traversant parfois la rivière. Jamais on ne l'a vu nager au milieu du courant. Arrivé au barrage de Toul-ar-Rodo, il explore longuement le canal de fuite de l'écluse, puis traverse la rivière et nage à la limite du courant pendant plus de deux heures en plongeant fréquemment. A 15 h 00. Il plonge une nouvelle fois pour disparaître au



L'émetteur utilisé pour le repérage ultrasonique.
On distingue les 4 piles l'alimentant.



L'insertion de l'émetteur.



La brigade Saumon, que dirige avec compétence le garde chef L'Haridon, a prêté son concours à cette expérience. Le Zodiac, dont la brigade a été dotée l'an dernier, en action sur l'Aulne au cours des opérations de marquage.

piéd du barrage. Les observations sont négatives pendant deux jours, et il semble que le flotteur se soit détaché de la queue du saumon.

Il est délicat de tirer des conclusions de ces deux marquages, mais pendant la remontée du bief, le saumon que nous avons suivi a évité la pleine eau pour rester le long des rives. Le poisson semble par ailleurs rester un certain temps près des obstacles, dans des eaux turbulentes, sans qu'il soit possible de préciser la durée de ce stationnement.

S'il apparaît que le poisson reste longtemps en eaux agitées, il faudra envisager d'autres méthodes que celles des ultrasons (ondes radio ou magnétisme). La multiplicité des obstacles et des bulles rend en effet son emploi délicat en rivière alors que d'excellents résultats ont été recueillis en mer. Si le flotteur semble donner des résultats intéressants, il ne peut être qu'un palliatif car il gêne considérablement la progression du poisson.

L'EMETTEUR ULTRASONIQUE :

La technique du marquage ultrasonique des poissons a été développée aux Etats-Unis il y a plus de 15 ans avec des émetteurs de gros volume. Celui qui est utilisé pour cette expérience est un modèle très miniaturisé. C'est une capsule cylindrique en plastique transparent longue de 7 cm et d'un diamètre de 2 cm. On aperçoit en haut les piles au mercure alimentant le paquet d'électronique vers le bas. Celui-ci est constitué d'un crystal vibrant à 70 kHz et d'un interrupteur électromagnétique donnant 2 impulsions de 50 millisecondes par seconde. Pour éviter que la marque ne fonctionne avant son insertion dans l'estomac du poisson, un petit aimant, placé à l'extérieur maintient ouvert un interrupteur magnétique. Cet appareil, ne dépassant pas 30 grammes dans l'air peut fonctionner pendant 30 jours et est audible en eaux calmes jusqu'à 3 kilomètres.

F.H.D.

JE MONTE MES MOUCHES EN 15 LEÇONS

par J.-L. PELLETIER et B. AUDOUYS

Un ouvrage de 13,5 × 21 cm - 196 pages - 310 illustrations

UN OUVRAGE SIMPLE, ACCESSIBLE A TOUS, BIEN ILLUSTRÉ

écrit par 2 pêcheurs, membre de l'A.P.P.S.B., connaissant et aimant la Bretagne

S. E. D. E. T. E. C. S.A. Editeurs - 12, Rue Duguay-Trouin - PARIS 6^e

C.C.P. PARIS 212-04 - Tél. 544.12.32

Pour une meilleure connaissance de nos rivières à truites et à saumons

Nous avons insisté, dans nos derniers numéros, sur les études actuellement en cours sur quelques rivières à salmonidés. De telles études n'avaient jamais été menées de façon systématique, en Bretagne. L'article ci-dessous de Max Thibault, responsable de la section écologie de l'A.P.P.S.B. et maître-assistant à l'E.N.S.A. de Rennes, définit les grandes lignes du programme en cours.

Des crédits ayant été obtenus de la D.G.R.S.T. (Direction Générale à la Recherche Scientifique et Technique) et de l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) une étude a pu également être programmée sur le Blavet. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro de la revue.

Les grandes lignes du programme d'étude du saumon en Bretagne ont été présentées dans le dernier bulletin de l'A.P.P.S.B. Les travaux entrepris depuis le début de l'année sont entrés dans une phase active : il s'agit de dépouiller les différentes données recueillies sur le terrain. Les résultats de cette étude feront l'objet de trois mémoires de fin d'études qui seront soutenus à l'E.N.S.A. de Rennes le 26 septembre prochain à l'amphithéâtre RIEFEL.

MM. BAGLINIERE Jean-Luc (E.N.S.A. Rennes : Diplôme d'agronomie approfondie : préservation et aménagement du milieu naturel) et FONTENELLE Guy (Université Rennes : Diplôme d'étude approfondie : éco-éthologie) 16 h. 15.

M. LUSIAA-BERDOU Jean-Paul (E.N.S.A. Rennes : Diplôme d'agronomie approfondie : Halieutique) 18 h.

Avant de présenter le calendrier des travaux effectués sur le terrain, il me paraît intéressant de signaler qu'en plus des chercheurs et étudiants des laboratoires d'Hydrobiologie de l'Université de Rennes, de Zoologie de l'E.N.S.A. de Rennes et du C.N.E.X.O., d'autres chercheurs ont également entrepris des travaux complémentaires. Il s'agit de MM. ESTEOULE (Maître de Conférences à l'I.N.S.A.), LEVASSEUR (Maître assistant de Botanique) et LOUAIL (Maître assistant de Géologie - Sédimentologie).

CALENDRIER DES TRAVAUX EFFECTUES SUR LE TERRAIN

- Bassin du Scorff
- Etude écologique de quelques affluents du Scorff.
- mensurations des quatre ruisseaux pépinières (ruisseau de Penlan, ruisseau du bois de Kernec, ruisseau du moulin de Kerlégan et ruisseau de Kerloaz) - jeudi 3 février ; dimanche 13 février ; dimanche 27 février ; dimanche 9 juillet.

prélèvements d'eau et d'invertébrés :
lundi 14 et jeudi 17 février

- jeudi 18 mai
- lundi 21 août
- dimanche 23 juillet, mise en place de quatre pièges à insectes dans trois ruisseaux.
- pêches électriques dans le ruisseau de Kerloaz, mercredi 15 et jeudi 16 mars
- jeudi 20 et vendredi 21 juillet.

La prochaine pêche est prévue courant septembre sur ce ruisseau après la pose des grilles. Des pêches seront effectuées dans les 3 autres ruisseaux, courant septembre jusqu'au début octobre après la pose de grilles.

- Participation à des réunions de travail : visites sur le terrain et travaux de déboisement du Scorff
- 15 mars et 8 avril : réunion de travail avec l'A.P.P. de Plouay.

- visite des portions du Scorff à nettoyer : dimanche 9 avril - mardi 13 juin - mercredi 21 juin - dimanche 9 juillet - mardi 11 juillet.

- participation aux travaux de déboisement : dimanche 23 juillet - dimanche 30 juillet - dimanche 6 août.

- Etude de la descente des smolts.

Du lundi 27 mars au samedi 6 mai : pisciculture du Zuliou - Ellé.

- Etude de la remontée des adultes.

Du mardi 23 mai au samedi 10 juin. Ecluse de Coat-grac'h : Châteaulin - Aulne.

PREMIERS RESULTATS

Nous ne donnerons ici que quelques indications préliminaires. Les résultats plus complets seront présentés dans un prochain numéro de l'A.P.P.S.B.

- Etude de la remontée des adultes

Trois aspects ont été envisagés :

- essai de la poursuite du Saumon adulte à l'aide d'un émetteur ultra sonique (responsable HAVARD-DUCLOS).

- étude du comportement de saut des Saumons devant un barrage

- étude des écailles prélevées tout au long de la saison de pêche (responsable FONTENELLE - Université de Rennes).

- Poursuite du Saumon adulte.

- Etude du comportement de saut.

Des observations continues ont été effectuées tout au long de la période d'étude afin de voir si les facteurs externes avaient une influence sur l'activité de saut. A cette occasion furent enregistrées chaque heure les caractéristiques suivantes : hauteur d'eau à l'écluse, intensité lumineuse, températures de l'air et de l'eau, pression atmosphérique, pluviométrie et marée.

Il semble que le facteur hauteur d'eau soit le plus important. L'activité de saut se déclencherait après que le maximum de la crue soit atteint. Le pourcentage de sauts réunis apparaît relativement faible.

— Etude des écaillés.

174 sachets écaillés de Saumon nous sont parvenus, se répartissant comme suit :

— Ellé	118
— Laïta	10
— Scorff	27
— Steir	3
— Odet	2
— Aulne	7 + 2 truites de mer
— Trieux	7

Un autre lot de sachets d'écaillés recueillies par M. MAOUT a été adressé au C.N.X.O., les résultats seront, bien entendu rapprochés de ceux de l'étude dont il est fait mention ici.

Nous remercions bien vivement tous les pêcheurs et membres de l'A.P.P.S.B. qui nous ont adressé des écaillés ; MM. PRADO et ROLAND pour le Scorff, LE MEUR pour le Steir, l'Odet et l'Aulne, la brigade Saumon pour le Trieux, COSQUERIC pour l'Aulne, FOURNIER pour l'Ellé et la Laïta et plus particulièrement M. GUIGOURES, membre du bureau de l'A.P.P. de Quimperlé (1) qui nous a envoyé la majorité des écaillés ; c'est d'ailleurs grâce à ses envois qu'une étude des écaillés peut être entreprise sur le bassin de l'Ellé. On ne peut obtenir que des indications pour les autres bassins car le nombre d'écaillés est insuffisant. Dans le prochain numéro du bulletin nous donnerons quelques indications pour la campagne de prise d'écaillés de l'année prochaine.

Bien que les écaillés n'aient pas encore été toutes interprétées on peut néanmoins signaler que la grande majorité des saumons ont entre trois et quatre ans avec le plus souvent deux ans de mer, ce qui correspond à un et deux ans d'eau douce. Le poids moyen est d'environ 4 kg et la taille moyenne de 75 cm.

— Etude de la descente des smolts

(responsable BAGLINIERE - E.N.S.A. de Rennes).

Les captures de smolts ont débuté dans l'après-midi du 1^{er} avril et ont été arrêtées le 5 mai à 20 heures. Dans l'intervalle, des crues importantes ont empêché le piège de fonctionner pendant 9 jours. 1660 smolts ont été capturés au Zuliou et relâchés à St-Maurice au cours des 76 jours restants. Parmi ces smolts 1510 ont été mesurés dont 173 ont été mesurés et pesés. 1018 smolts (1009 de saumon et 9 de truite de mer) ont été marqués. Les 642 premiers poissons pris n'ont pu être marqués, les marques n'étaient pas disponibles. Au cours de cette saison de marquage, les marques étaient toutes à attache en fil chirurgical et à fanion plastique vert ou noir. Enfin des écaillés ont été prises sur 80 smolts.

Il semble qu'en début d'avalaison, les smolts de saumon descendent la nuit et que ce nombre de migrants nocturnes diminue au fur et à mesure que la saison avance. Par ailleurs, les poissons les plus grands (18 à 24 cm) et les plus âgés (3 ans) descendent les premiers. La majorité des poissons de taille plus faible (14 à 17 cm) se répartissent au milieu et à la fin de la période de descente. La fin de la période de descente est caractérisée par la présence de nombreux smolts d'un an qui ont repris une forte croissance avant d'amorcer leur descente. Cependant il est à noter que quelques poissons de petite taille (12,7 à 13,5 cm), d'un an, sont descendus en début de période d'avalaison.

— Dynamique des populations de poissons de quelques affluents du Scorff

(Responsable LUSIAA - BERDOU - E.N.S.A. de Rennes).

Lors des deux pêches électriques effectuées en mars et juillet 1972 sur le ruisseau de Kerloaz, le garde chef de la région piscicole M. JOBIC avec tout son matériel et les gardes de la Fédération du Morbihan, plus particulièrement MM. COUIC et BLAYO étaient présents.

Pour pêcher dans ce ruisseau, du courant continu a été utilisé sous une tension de 300 à 500 volts et une intensité de 2,5 ampères environ. Le courant est fourni par un groupe électrogène de 2,8 kw.

Chaque pêche se déroule sur deux jours :

— le premier jour, les poissons capturés sont anesthésiés, mesurés, pesés puis marqués par ablation d'une ou de deux nageoires ; le lobe supérieur de la caudale par exemple. Ils sont ensuite remis à l'eau, après stabulation dans des bacs percés de trous placés dans le ruisseau, à l'endroit où ils ont été pêchés.

— le second jour on repêche les poissons au même endroit, sur une distance légèrement plus longue. On note si les poissons pêchés sont marqués ou non. Le processus d'anesthésie et de remise à l'eau est le même.

En mars, 300 m de ruisseau ont été inventoriés. Ont été pêchés : 90 truites allant de 7 à 28 cm, 148 vairons, 82 chabots, 53 anguilles et 29 loches.

En juillet la portion de cours d'eau pêché a été allongée jusqu'à 600 m y compris les 300 m du mois de mars. Ont été dénombrés : 176 truites, 246 vairons, 301 chabots, 214 anguilles et 99 loches. Sur les 90 truites marquées en mars, 23 ont été reprises en juillet. Un certain nombre d'autres truites ont été prises entre temps par les pêcheurs.

Lors de la pêche du mois de mars, deux jeunes saumons avaient été capturés et marqués. L'un d'eux qui mesurait 148 mm en mars, atteignait 180 mm lors de sa reprise en juillet. Ceci représente une croissance moyenne d'environ 8 mm par mois.

N.B. : De nombreuses diapositives et quelques films Super 8 ont été pris tout au long de cette étude et nous remercions l'A.P.P.S.B. d'en avoir payé la majeure partie. Nous sommes à la disposition des membres de l'A.P.P.S.B. et des A.P.P. pour présenter le travail effectué cette année, au cours de projections. Nous serions très reconnaissants si les responsables des A.P.P. nous prévenaient assez rapidement afin que nous puissions planifier ces tournées le mieux possible. Nous serions disponibles essentiellement en fin de semaine, des mois d'octobre à février.

Max THIBAUT

Laboratoire de zoologie I.N.R.A.
E.N.S.A. de Rennes

(1) M. Guigourès gagne le moulinet prévu pour récompenser les pêcheurs nous ayant adressé des écaillés de saumons.
— Un autre lot d'écaillés a été transmis par M. Maout au C.N.E.X.O.

L'acclimatation du saumon en Nouvelle-Zélande

Commencées il y a plus d'un siècle les implantations de saumons en Nouvelle-Zélande sont intéressantes surtout par le fait que, jusqu'alors, ce poisson n'avait jamais habité l'hémisphère austral. Il est à remarquer aussi qu'à cette époque nos rivières étaient déjà, plus ou moins livrées à l'abandon, et qu'au même moment de l'autre côté de la planète, des gens entreprenants allaient tenter une expérience hardie.

Toutefois, cette attitude, diamétralement opposée à la nôtre, n'était peut-être due qu'à la position géographique de leur pays situé à l'exact antipode de la France !...

Les premiers colons anglo-saxons qui arrivèrent en N.-Z. vers 1840 découvrirent un réseau hydrographique important et, en beaucoup de points, comparable à celui de leur pays. Mais, tous ces lacs et fleuves étaient très faiblement peuplés d'espèces sans intérêt. Rapidement l'idée leur vint d'essayer d'acclimater le saumon.

LE SALMO-SALAR

Les premières importations d'œufs venant de Grande-Bretagne commencèrent en 1850. Toutes échouèrent, jusqu'au jour où un Anglais, Mr. J.C. YOUL eut l'idée d'expédier ces œufs dans des boîtes en bois conservées dans la glace. Le 21 janvier 1864, le navire anglais NORFOLK quittait Londres pour l'Australie emportant dans ses cales 181 boîtes contenant au total 100.000 œufs de Salmo-Salar en provenance de diverses rivières anglaises. Au dernier moment on devait y ajouter 3000 œufs de truite-fario.

Quatre-vingt-quatre jours plus tard, le NORFOLK débarquait sa précieuse cargaison dans la baie d'Hobson, d'où elle était immédiatement réexpédiée vers la Tasmanie. La plupart des œufs avaient parfaitement résisté au long voyage et étaient déposés dans les gravières spécialement aménagées de la rivière Plenty. Fin mai, les premiers alevins voyaient le jour.

Les truites réussirent d'emblée et en 1867 c'est avec leurs propres œufs que l'on peupla les rivières du Canterbury dans l'île du Sud de Nouvelle-Zélande où elles abondent maintenant. Par contre, l'expérience échoua totalement en ce qui concerne le saumon en Tasmanie et, par la suite, ne connaîtra qu'un succès limité en N.-Z.

C'est le 4 mai 1868 que les premiers œufs de Salmo-Salar furent débarqués dans ce dernier pays. Cette fois, 3.000 œufs seulement ont résisté à cette longue traversée et sont confiés à des « boîtes d'éclosion » (déjà ?) dans la rivière Waiwera. Avec une crue la malchance s'en mêle de nouveau, et un an plus tard, on ne dénombre guère que quelques centaines de tacons, en parfaite santé, dans l'étang d'élevage contigu à la rivière. Une nuit, la grille qui les retient prisonniers, est ouverte par malveillance et

les jeunes saumons s'échappent. Cinq ans plus tard, on signale la capture d'un saumon de petite taille dans le voisinage.

L'importation d'œufs de saumon-atlantique va continuer au fil des années, en provenance des îles Britanniques et du Rhin. Au début du siècle, on se tourne vers l'Amérique, mais certains pêcheurs émettent bien vite des doutes quant à l'origine des œufs et pensent qu'il s'agit du « Ouanachiche ». Cela sera démenti plus tard par G. STOKELL.

En dépit des moyens mis en œuvre (piscicultures, étangs pépinières, etc...) les résultats demeurent médiocres. Précisons qu'à cette époque les connaissances et les techniques étaient bien minces...

En 1922, sur les 2 600 000 alevins produits par les différents élevages, on en prélève 1.767.00 (1) qui sont déversés dans les affluents de la Waiau dans l'île du Sud. Dans les années qui suivent il semble que ce soit une réussite et c'est le seul endroit où l'on trouve encore du Salmo-Salar en N.-Z. Leur petit nombre aujourd'hui pourrait s'expliquer par les prélèvements exagérés d'œufs que l'on a fait depuis dans le but d'ensemencer d'autres cours-d'eau.

Cette réussite est cependant contestable : les saumons se sont totalement accoutumés à la vie en eau douce dans les grands lacs Te Anau et Manapouri que traversent les différentes rivières de l'implantation initiale. Leur poids moyen est de 2 à 4 kgs et il est fréquent d'en capturer avec de la nourriture dans l'estomac. Aucun obstacle n'empêche leur dévalaison, mais il est probable que les conditions de vie en mer, sous ces latitudes, à la limite géographique de la reproduction de la plupart des espèces, leur soient défavorables. EGGLESTON suggérait récemment que le courant de Tasmanie d'une température et d'un degré de salinité très élevé, et dont une branche longe les côtes Est de l'île du Sud pouvait présenter un obstacle au cours de la descente au-delà de l'estuaire.

Aucune explication ne paraît vraiment satisfaisante. A ce sujet il faut remarquer que les truites arc-en-ciel (Salmo Gairdneri) introduites en 1883 provenaient très certainement de souche de Steelhead (2). Cette espèce s'est bien développée et prolifère actuellement dans les lacs, mais jamais aucune tentative de migration vers la mer n'a été observée. Le comportement de la Steelhead étant comparable à celui du Salar, il est possible que, comme pour ce dernier, les conditions de vie marine dans cette région soient néfastes.

Actuellement les spécialistes Néo-Zélandais pensent que les conditions dans lesquelles le saumon a été implanté à cette époque présentaient trop de lacunes. Ils croient que l'élevage du Salmo-Salar en pisciculture jusqu'à la smoltification et selon les dernières techniques américaines, notamment en matière de nourriture, pourrait donner des résultats très différents et bien supérieurs à ceux enregistrés alors.

LES SAUMONS DU PACIFIQUE

Le Quinnet (3) (Oncorhynchus Tshawytscha) fut introduit par des Sociétés d'Acclimatation en N.-Z. vers 1875 à l'aide d'œufs venant de la rivière Sacramento en Californie. Ces importations durèrent jusqu'en 1880 sans apporter de succès notables.

Vingt ans plus tard, le Gouvernement Néo-Zélandais décide d'implanter cette espèce ainsi que le Sockeye (O. Nerka) afin d'alimenter une conserverie. Une pisciculture

est construite dans le sud du Canterbury pour éclore les 500 000 œufs qui doivent arriver en janvier 1901, toujours de Californie.

Tout se passe bien, les alevins sont relâchés de bonne heure et, après un séjour normal en rivière les smolts descendent normalement vers la mer.

Trois ou quatre arrivages d'œufs se succèdent jusqu'en 1907. Mais déjà, en Décembre 1905, on a capturé le premier Chinook au retour de son périple marin, puis quelques autres au printemps suivant dont une femelle de plus de 7 kgs. Finalement, les cycles de reproduction s'établissent normalement et les prélèvements d'œufs sur les sujets pris dans les pêcheries suffisent à alimenter la pisciculture qui, cependant fermera ses portes en 1942.

Il subsiste actuellement quelques petites piscicultures de repeuplement sur différents cours-d'eau. En dépit de quelques efforts de modernisation elles sont considérées comme vétustes.

Aujourd'hui le Chinook fréquente régulièrement toutes les rivières de la côte Est de l'île du Sud depuis la Waiau-Uha jusqu'à la Clutha. Il se reproduit dans des conditions naturelles. Les travaux de DAVIDSON et HUTCHISON en 1937 ont démontré que les conditions marines de cette région convenaient parfaitement à cette espèce.

La remontée commence en janvier pour culminer en mars (4). Seule la pêche sportive est désormais autorisée et le poids des captures varie de 2 à 20 kgs, parfois plus. Le nombre, entre 15 000 et 20 000 chaque saison.

Signalons quelques implantations de Chinook dans des lacs de montagne où ils restent prisonniers et se reproduisent très bien. Ce sont de petits poissons extrêmement combatifs et très recherchés par les sportifs.

La seule tentative d'acclimatation du Sockeye en 1902 a donné de très mauvais résultats. Totalement accoutumé à l'eau douce, on ne trouve que quelques rares spécimens qui ne dépassent jamais le kilo.

Notre correspondant, Mr C.J. Hardy, MD, que nous remercions et à qui nous devons une bonne part de ces informations, nous précise que les autorités néo-zélandaises envisagent le retour prochain aux techniques piscicoles afin de développer les populations de saumons et pondre ainsi aux besoins du sport halieutique.

GIL VANHOVE
Vice-Président
de l'A.P.P.S.B.

Dans la zone tempérée de l'hémisphère austral, à 2.000 kilomètres au sud-est de l'Australie, la Nouvelle-Zélande se compose de deux grandes îles d'une superficie totale de 270.000 km². L'île du sud est parcourue dans toute sa longueur par les Alpes Zélandaises. Des grands lacs de montagne, s'écoulent vers l'est des émissaires qui, arrivés dans les grandes plaines de l'Otago et du Canterbury, s'apaisent et deviennent de larges rivières peu profondes, aux berges caillouteuses. A l'extrême sud, c'est l'Ecosse avec ses côtes rocheuses et profondément échan-crées de fjords. Dans cette région, le complexe hydrographique de la Waiau, avec les deux grands lacs Te Anau et Manapouri et de nombreux affluents, représente une énorme masse d'eau.



(1) Les experts considèrent cet apport comme insuffisant, compte tenu de l'importance du réseau hydrographique de la Waiau et des populations importantes de truites dans ces eaux.

(2) Variété migratrice de la truite arc-en-ciel (Pacifique).

) Quinnet ou Chinook ou King Salmon. Le plus gros de tous les saumons.

(4) Dans l'hémisphère sud, c'est la fin de l'été.

A nos lecteurs

La diffusion du dernier numéro de la revue a été quelque peu perturbée, pour des raisons indépendantes de notre volonté. Nous prions tous nos amis de nous en excuser.

La revue est maintenant agréée par la commission paritaire des publications et agences de presse, ce qui se traduit par une économie substantielle sur les frais de poste. Economie substantielle et bienvenue, car nos finances, après la sortie du livre blanc, l'organisation de la journée d'étude du 22 juin, sont au plus bas (appel non discret aux bienfaiteurs et amis...)

Ce numéro, néanmoins, comporte 4 pages supplémentaires. Et cela s'avère encore insuffisant pour publier toutes les informations reçues ! A l'avenir, une publication bimestrielle devrait être envisagée. Elle se traduirait, pour les responsables de l'Association, tous bénévoles, par un surcroît de travail, mais la bonne volonté n'est pas suffisante. Pour augmenter la pagination ou publier 6 revues annuelles au lieu de 4, il nous faut de nouvelles ressources. L'A.P.P.S.B. ne dispose, pour l'heure, d'aucune subvention, et peut-être est-ce mieux ainsi. Nous ne pouvons compter que sur les recettes des adhésions et sur celles dues à la publicité.

Que chacun d'entre vous s'attache donc à recruter de nouveaux adhérents (nous continuerons d'adresser des numéros gratuits spécimens aux personnes dont vous nous communiquerez les noms et adresse), que chacun s'efforce aussi de nous décrocher une publicité (1/4 de page pour l'année correspond à 300 F !); n'y aurait-il pas en Bretagne d'autres marchands d'articles de pêche pour prendre conscience de notre effort et admettre qu'en défendant la pêche, les poissons et les rivières nous défendons, par voie de conséquence, leur profession ?

La publication du livre blanc, la sortie du dernier numéro, la journée du 22 juin nous ont valu un courrier considérable et, disons-le sans fausse modestie, élogieux. Nous nous efforçons de répondre à toutes les lettres, mais ce n'est guère facile. Que tous nos correspondants, en tout cas, sachent que nous les remercions de leurs suggestions et informations. Même si elles ne sont pas publiées immédiatement elles sont classées et servent à préparer des dossiers sur les rivières.

Nous avons eu, aussi, la satisfaction d'enregistrer des adhésions de membres d'honneur ou bienfaiteurs parfois, de Sociétés de pêche, de Fédérations, voire de Régions Piscicoles fort éloignées de Bretagne... Preuve que notre

revue est appréciée, mais constatation aussi de l'exactitude de l'adage « nul n'est prophète en son pays... »

Terminons ce tour d'horizon en demandant aux membres de l'A.P.P.S.B. de la région lorientaise qui pourraient nous aider (même quelques heures par mois), de bien vouloir nous écrire ou nous rendre visite (1). Merci par avance. Point n'est besoin d'être spécialiste en ceci ou en cela, nous recherchons surtout des bonnes volontés. Et si les épouses de certains pouvaient prendre quelques travaux de dactylographie, nous les en remercions aussi par avance.

J.C. PIERRE

(1) 1, rue des Primevères à Quéven ou, en cas d'absence, Auto-Ecole Hervé, rue Jean-Jaurès. Tél. 64.21.84 (Quéven)

Les pêches Groënlandaises

Pour remédier aux conséquences catastrophiques de la pêche intensive du saumon en haute mer, une campagne internationale regroupant des navires océanographiques de différents pays, Grande-Bretagne, Danemark, Suède, Canada, France, est en cours sur les zones d'engraisement dans le détroit de Davis, à l'Ouest du Groënland.

La France participe à cette campagne en finançant la mission du « CRYOS » (18/8 au 28/9), bateau mis à la disposition de l'I.S.T.P.M. (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) par le C.N.E.X.O. A bord une équipe de 9 scientifiques procédera aux marquages et aux études qui permettraient de définir des limites raisonnables à ces pêches intensives. Parmi cette équipe, des membres du Muséum de l'I.N.R.A. et du C.N.E.X.O. dont notre ami Boulineau.

Nous pensons rendre compte, dans notre prochain numéro, des grandes lignes de cette campagne, nous en profiterons pour faire le point sur les pêches groënlandaises et les accords internationaux qui se confirment à ce sujet.

Signalons également que M. Harache, pour le C.N.E.X.O., et M. René Richard, pour le compte de l'A.N.D.R.S., prennent part en ce moment au symposium international de St-Andrew (Canada).

Ce symposium, consacré à l'avenir du saumon atlantique, et en particulier aux techniques d'élevage, réunit le plus éminents spécialistes du *Salmo Salar*.

Le Président de l'A.P.P.S.B. recherche un exemplaire de l'ouvrage du Commandant Latour : « Le Saumon en Bretagne ». Le sien a été prêté mais le bénéficiaire a oublié de le rendre. Faire offre et préciser prix en écrivant à la revue.

L'A.P.P.S.B. cherche à réaliser quelques films sur le saumon en Bretagne. Prière à tous les cinéastes amateurs ayant filmé des remontées de saumons, des scènes de pêche en rivière ou en estuaire, la fraie du poisson... de bien vouloir se mettre en relation avec Yves Harache, 2 rue Jules-Guesde à Brest. L'A.P.P.S.B. prendra à sa charge la duplication des films et les originaux seront rendus. Ces films permettront de mieux connaître le saumon et ses problèmes, ils permettront aussi d'animer certaines réunions (films noir et blanc ou couleur, Super 8 et 16 mm éventuellement).

Notre appel s'adresse également aux personnes possédant de bonnes photos noir et blanc et des diapositives (vues de rivières, scènes de pêche, travaux effectués, pollutions...)

Ne pas oublier les légendes, merci à tous.

quelques nouvelles de l'Ellé (Réunion du 11 Juillet 1972, Mairie de Quimperlé)

Lorsque trois membres de l'A.P.P.S.B. (Bertru Georges, assistant-laboratoire d'hydrobiologie, Université de Rennes; Boulineau Jean-Jacques, biologiste, C.N.E.X.O. - C.O.B. Brest; Thibault Max, maître-assistant, laboratoire de Zoologie I.N.R.A. - E.N.S.A. de Rennes) sont arrivés à la mairie de Quimperlé afin de participer à la réunion organisée par M. Deniel, responsable de la D.D.A. du Finistère, cette dernière ayant été avancée d'une heure, venait de se terminer. Cette réunion devait permettre de définir un certain nombre de critères, dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau du 16 décembre 1964, afin de préparer l'élaboration d'un décret dit d'objectifs de qualité des eaux d'une rivière, en l'occurrence l'Ellé. Néanmoins M. Deniel a tenu à nous exposer, en présence de M. Ehret, président de l'A.P.P. de Quimperlé, les grandes lignes de la discussion qui s'était tenue auparavant avec de nombreux responsables concernant les problèmes de l'eau.

Trois utilisations principales de l'eau sont prévues :

- alimentation en eau potable des habitants ;
- migration et reproduction des saumons et autres salmonidés ;
- baignade.

Dans le cadre de ces utilisations, l'objectif à atteindre est que les eaux de l'Ellé deviennent de meilleure qualité qu'actuellement. Pour mesurer cette qualité, un certain

nombre de critères physico-chimiques, biologiques et écologiques ont été retenus. C'est sur ces critères que Bertru, Boulineau et Thibault ont été amenés à donner leur avis. D'accord sur la plupart des valeurs présentées par M. Deniel, ils ont toutefois demandé que celles concernant la résistivité, la D.C.O. et les indices biotiques soient modifiées et plus sévères.

La participation de l'A.P.P.S.B. à de semblables réunions nous paraît intéressante à souligner et il nous faut souhaiter que cette pratique sera courante dans l'avenir. Toutefois, attendons pour voir si les suggestions émises seront retenues.

Une critique importante est à souligner. En ce qui concerne l'Ellé dans le décret d'objectifs de qualité, seule l'eau douce est concernée. Or tout le monde sait (espérons-le !) que le saumon va en mer pour une partie de sa vie ; dans le bassin de l'Ellé, le problème numéro un en ce qui concerne la migration du saumon est celui de la pollution de la Laïta et le saumon se moque bien que ces deux portions d'un même bassin fluvial ne dépendent pas du même ministère.

Même si les critères concernant la qualité de l'eau sont appliqués et maintenus dans l'Ellé, le saumon peut très bien disparaître de cette rivière si la Laïta n'en laisse plus passer d'ici quelque temps.

L'A.P.P.S.B.

LA PUISSANCE DES HONNÊTES GENS

« Il vous faut créer, sans étiquette politique, un vaste mouvement d'insurrection contre les puissances d'argent ne respectent pas la nature » avait dit René Richard, à Lorient, le 21 février dernier.

Ce langage commence d'être entendu. Répondant à l'appel du « Terroir Breton » et de l'UMIVEM, 51 Associations, Mouvements, Syndicats et Sociétés se retrouvèrent à Pontivy le 9 juin.

Cette première rencontre vient d'être suivie d'une seconde réunion qui s'est tenue le 29 juillet, à Camors, sous la présidence de Jacques Lachaud, Président du « Terroir Breton », et de Mme Borde, l'active Présidente de l'UMIVEM. Le Maire de Camors, M. Jarno, qui a su défendre avec fougue et succès les magnifiques forêts de chênes et de hêtres de Camors et de Florange menacées d'être rasées pour faire place aux pins (jugés plus rentables), avait assuré l'organisation matérielle de la rencontre.

M. Richard, qui s'était spécialement déplacé, rappela les principes de son combat sur la Côte d'Azur — principes qui peuvent être appliqués dans toute autre région et que voici.

- 1) **Il faut créer une force suffisante** pour que, devant les puissances d'argent, se dresse une autre puissance : celle des honnêtes gens de tout horizon politique, soucieux de défendre nos biens les plus précieux : la nature, l'air, l'eau.

Cette force du nombre étant créée, par l'union des honnêtes gens, il faut :

- 2) **Connaitre les problèmes locaux ;**
- 3) **Constituer sérieusement les dossiers avant de les présenter ;**
- 4) **Assurer une liaison**, à l'échelon national, avec les autres organismes se préoccupant de défendre notre cadre de vie et bénéficier ainsi d'appuis juridiques et scientifiques.

De tels propos ne pouvaient que faire tomber les objections contre une Union Régionale.

Il fut donc décidé, à l'unanimité moins une abstention, que chaque groupement préexistant gardant intactes sa vocation propre et ses méthodes, tous pourraient adhérer à l'Union Régionale, organisme nouveau créé en association, loi de 1901, fonctionnant comme un comité de liaison, capable, en particulier, pour des actions précises de mobiliser un nombre considérable d'adhérents et d'établir ainsi un vaste mouvement d'opinion.

D'autres « affaires Gilles » viendront, d'autres projets de piscicultures naitront, des estuaires risquent d'être fermés, des projets de « rectification » de ruisseaux seront établis... Nous aurons d'autant plus de chances de gagner notre combat que nous serons nombreux à le mener et, pour sa part, l'A.P.P.S.B. adhérera à cette Union. Nous nous sommes d'ailleurs efforcés, depuis notre fondation, de collaborer avec le maximum d'Associations.

Pour tous renseignements concernant cette Union Régionale, écrire à : UMIVEM Bordelann 56600 LANESTER.

$$1 + 1 = 4$$

Non, ce n'est pas une erreur de calcul.

Si chacun d'entre vous recrute un adhérent, nous doublerons les effectifs, mais notre force sera multipliée par 4 !

Nous faisons le maximum pour défendre vos rivières, mais la puissance du nombre sera notre meilleure force pour faire cesser le mépris et la désinvolture avec lesquels certains traitent nos rivières.

Faites remplir le bon à découper ci-dessous, les adhésions vaudront pour 1973.

PÊCHEURS de truites et de saumons

Adressez-vous à des **SPÉCIALISTES**

L. DREUMONT

19, Rue des Fontaines - LORIENT

TELEPHONE 64.38.91

DOUILLET

17, Rue Nationale - PONTIVY

**Les meilleurs engins
aux meilleurs prix**

LUXOR - MITCHELL, etc...

Moulinet à lancer (garanti)

Réclame : 12,50 Francs

LE PLUS GRAND CHOIX : GROS ET DÉTAIL

PERMIS DE PÊCHE

VACANCES DE PÊCHE SPORTIVE

BAM Spécial MER

**40 moulinets
pour toutes pêches**

C'est un produit **PEERLESS**



Nom Prénom

Profession

Adresse

Abonnement simple
à la revue
10 F

Adhésion de soutien
à l'A.P.P.S.B.
20 F

Membre
d'honneur
50 F

Membre
bienfaiteur
100 F et au-delà

Par Chèque Postal à l'ordre de l'A.P.P.S.B. - C.C.P. 3519-12 N Nantes ou Bancaire à l'ordre de l'A.P.P.S.B.



Pour VALORISER

*les eaux à caractère piscicole
(rivières, bassins de pisciculture
étangs...)*

*faites vous aider par le plancton
qui constitue exclusivement le*

NAUTEX

*Soumettez-nous
votre problème...*



*Coccolithe du NAUTEX
pris au microscope électronique*

DISTRIBUTEUR :

MEA C S.A.

44 ERBRAY

Téléphone 28 ou 29

Chasse - Pêche

coutellerie

aiguisage et réparation

Maison POTIN

22, Rue des Déportés

29 N LANDERNEAU

TÉLÉPHONE 5.40

PÊCHEURS...

*pour vos vacances
vos week-end*

L'HOTEL - RESTAURANT "RELAIS DE CORNOUAILLE"

12, Rue Paul Sérusier
29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU

TELEPHONE 1.36

*A deux pas de l'Aulne
et de ses affluents*

SAUMONS - POISSONS BLANCS - BROCHETS

PLUSIEURS SALLES POUR NOCES, BANQUETS, RÉUNIONS

Spécialités

PARKING

HOTEL RESTAURANT VITRÉ

Rue des Martyrs

29 N CARHAIX

TEL. 22



SWEDA

Litton

CAISSES ENREGISTREUSES

- * DETAILLANTS
- * SUPERMARCHES
- * HOTELS
- * RESTAURANTS

LITTON BUSINESS SYSTEMS FRANCE

64, Rue Le Dantec
35 RENNES
Téléphone 50.86.89

PÊCHE

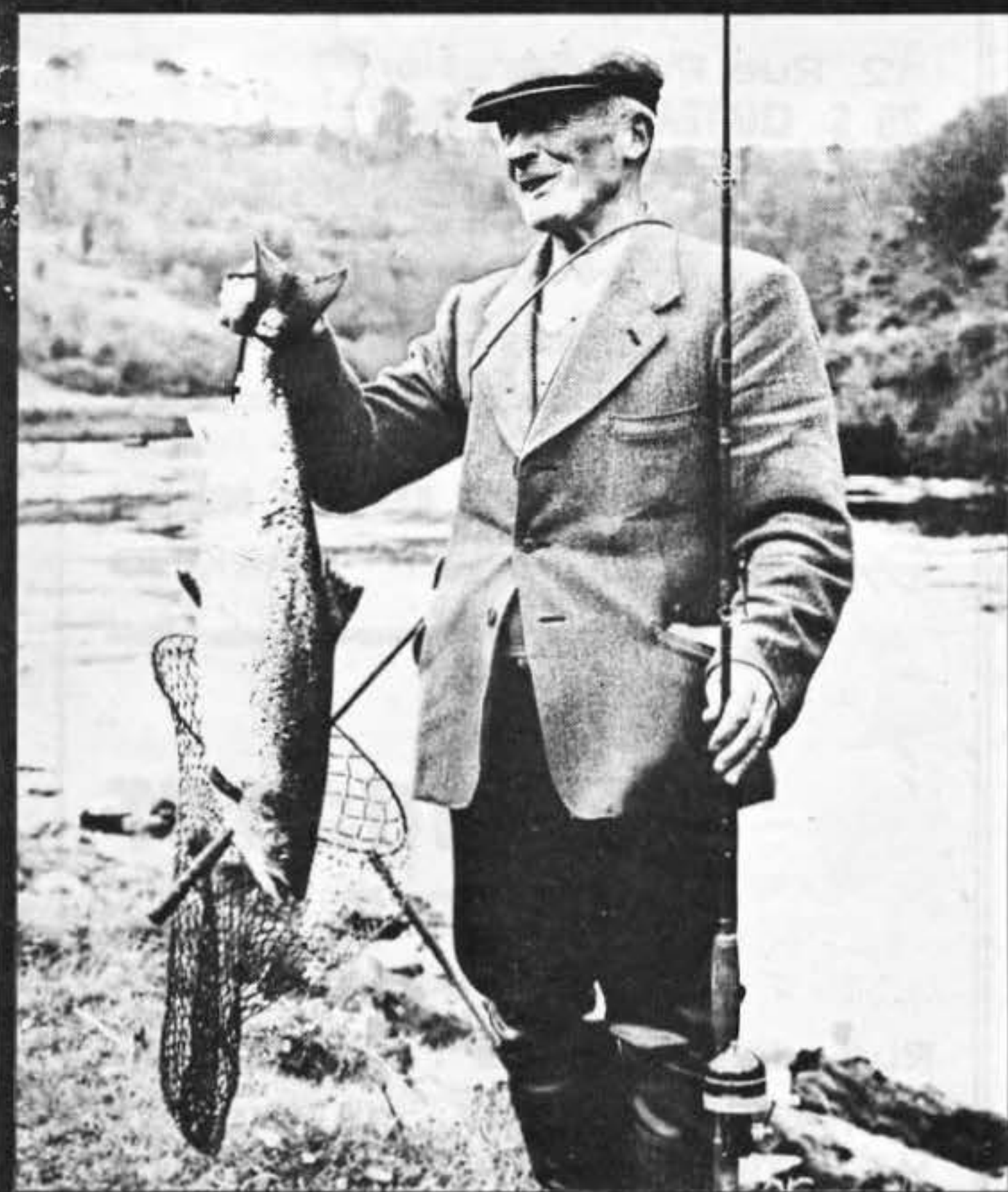
MER - RIVIÈRE - SPORTIVE

OUEST-PÊCHE

Maison CLADY

2, Quai Emile Zola
35 RENNES

Téléphone 30.02.17



SAUMONS TRUITES DE MER TRUITES COMMUNES

mouche et lancer

IRLANDE • ÉCOSSE • ANGLETERRE

PLAQUETTES DÉTAILLÉES
sur simple demande.

**NORVÈGE • ISLANDE • CANADA
GROENLAND**

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS
sur mesures sans engagement.



orchape

DIRECTEUR
JÉRÔME NADAUD

PARIS 6, rue d'Armaillé - 17^e - ETO 30-67 +
MARSEILLE 1, place Gabriel PERI - 20-29-19

Robert D'ALEX

Le Spécialiste au Service de l'Amateur

« l'ami des Pêcheurs »

MEMBRE
DE T.O.S.



SPECIALISTE
PROFESSIONNEL
AGREE

55, rue de Châteaudun - Paris 9^e - 874.14.18

tout ce qui concerne la fabrication de vos mouches

- un choix énorme de cous de coqs de chez Veniard, naturels et teints
- cous de faisan, Jungle cock (très rare)
- plumages - herls - quills
autruche, condor, héron, paon, canard, bécasse, sarcelle, grouse, perdrix, pintade, faisan, geai, martin-pêcheur, dinde
- bucktails :
queues d'élan ; queues de veau, tous coloris ; queues d'écureuil, clair et foncé ; queues de renard
- poils de blaireau, renard, chevreuil, rat musqué phoque
- lièvres : têtes complètes et oreilles
- pour Dubbing : laines cardées, tous coloris, fourrures cardées, lièvre, lapin, skunks, phoque
- la soie anglaise Gossamer pour le montage
- soie flochée « Marabout » pour le corps
- pur fil à gant pour le montage
- tinsel plat : argent, doré, rouge, vert foncé, vert clair, noir, orange, rosé, bleu
- tinsel rond : argent, doré
- chenille : tous coloris
- collets de vieux coqs pour « Mitraillettes »
- plumes anglaises pour le thon
- pinces, étaux, limes et pierres pour hameçons
- très grands choix d'hameçons
- vernis spéciaux, rapide et lent.
- AMADOU et la fameuse poudre « Dry-ur-Fly ».

Envoi du catalogue complet « Spécial Fabrication Mouche » contre 2 F en timbre-poste.

AU RAYON LIBRAIRIE :

- Traité pratique de montage des mouches artificielles, de H. Pethe : 159 F (+ port 6 F).
- Aménagement piscicole des eaux intérieures, de J. Arrignon : 150 F (+ port 6 F).
- Confidences d'un Pêcheur à la Mouche, de R. Rocher : 135 F (+ port 6 F).

Expédition dans toute la France

Société DUBOIS & Fils

Concessionnaires : FROID SATAM HUSSMANN
Commercial - Industriel - Climatisation

45, Rue Maréchal Leclerc
VANNES - Téléph. 66.18.11
66.47.35

«La pêche comporte aussi des dangers»

“L'assurance”

Cabinet

J. Cochard

Siège "Le Kreisker"

29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone 2.51 et 0.40

Bureau à CARHAIX

Téléphone 1.89

PÊCHEURS de Quimper et des environs

pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

Un spécialiste à votre service

Jean CHUTO

22, Rue René Madec - QUIMPER

Téléphone 95.03.72

MATÉRIEL - VÊTEMENTS - RÉPARATIONS
et les meilleurs conseils

**20 millions
de moulinets mitchell
20 millions
de pêcheurs satisfaits**



Mesmer Promarket

Pour les moucheurs, une gamme complète de moulinets et de cannes.

● 5 modèles de moulinets dont un automatique, avec ou sans frein réglable (en photo : modèle 758

frein réglable monté sur TEFLON...une exclusivité MITCHELL).

● 13 modèles de cannes "MOUCHE" en fibre CONOLON - existant dans les trois séries ALPHA - SPECIAL - EXPERT.

MITCHELL

le vrai plaisir de la pêche

Documentation sur demande à :
MITCHELL S.A. - service ST
16 rue Fabre-d'Eglantine - PARIS 12^e.

MOUCHES RAGOT S. A.

*Une affaire bretonne
de renommée mondiale*



Vous trouverez chez votre fournisseur habituel :

— Mouches et leurres pour saumon, truite, ombre, etc...

— Soies CORTLAND 17 yards, silicones, bas de ligne flottant et coulant.

— Tout le matériel et les accessoires pour la FABRICATION des mouches par l'amateur.

— Grande variété de leurres pour la PÊCHE en MER : pour maquereau, lieu, thon, morue, etc... dont la célèbre MITRAILLETTE (marque déposée) le TRAIN DE MOUCHES, etc...

— Lignes de mer toutes montées.

— Importateur exclusif de RAPALA, Finlande.

Vente en gros uniquement

B. P. 18

22 LOUDÉAC

mepps



**aglia
comet
aglia-long**

ON SALE AT ALL PRINCIPLE
FISHING TACKLE SHOPS

S. A. R. L.

FRIMA-OUEST

Concessionnaire BONNET
12, rue de Finlande, LORIENT

Frigorifiques et Machines de cuisine

— Conditionnement d'air —

SERVICE APRÈS-VENTE

DEVIS SUR DEMANDE

Robert DALEX

Le Spécialiste au Service de l'Amateur

« l'ami des Pêcheurs »

MEMBRE
DE T.O.S.



SPECIALISTE
PROFESSIONNEL
AGREE

55, rue de Châteaudun - Paris 9^e - 874.14.18

tout ce qui concerne la fabrication de vos mouches

- un choix énorme de cous de coqs de chez Veniard, naturels et teints
- cous de faisan, Jungle cock (très rare)
- plumages - herls - quills
autruche, condor, héron, paon, canard, bécasse, sarcelle, grouse, perdrix, pintade, faisan, geai, martin-pêcheur, dinde
- bucktails :
queues d'élan ; queues de veau, tous coloris ;
queues d'écureuil, clair et foncé ; queues de renard
- poils de blaireau, renard, chevreuil, rat musqué, phoque
- lièvres : têtes complètes et oreilles
- pour Dubbing : laines cardées, tous coloris, fourrures cardées, lièvre, lapin, skunks, phoque
- la soie anglaise Gossamer pour le montage
- soie flochée « Marabout » pour le corps
- pur fil à gant pour le montage
- tinsel plat : argent, doré, rouge, vert foncé, vert clair, noir, orange, rosé, bleu
- tinsel rond : argent, doré
- chenille : tous coloris
- collets de vieux coqs pour « Mitraillettes »
- plumes anglaises pour le thon
- pinces, étaux, limes et pierres pour hameçons
- très grands choix d'hameçons
- vernis spéciaux, rapide et lent.
- AMADOU et la fameuse poudre « Dry-ur-Fly ».

Envoi du catalogue complet « Spécial Fabrication Mouche » contre 2 F en timbre-poste.

AU RAYON LIBRAIRIE :

- Traité pratique de montage des mouches artificielles, de H. Pethe : 159 F (+ port 6 F).
- Aménagement piscicole des eaux Intérieures, de J. Arrignon : 150 F (+ port 6 F).
- Confidences d'un Pêcheur à la Mouche, de R. Rocher : 135 F (+ port 6 F).

Expédition dans toute la France

Société DUBOIS & Fils

Concessionnaires : FROID SATAM HUSSMANN
Commercial - Industriel - Climatisation

45, Rue Maréchal Leclerc

VANNES - Téléph. 66.18.11
66.47.35

«La pêche comporte aussi des dangers»

“L'assurance”

Cabinet

J. Cochard

Siège "Le Kreisker"

29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone 2.51 et 0.40

Bureau à CARHAIX

Téléphone 1.89

PÊCHEURS de Quimper et des environs

pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

Un spécialiste à votre service

Jean CHUTO

22, Rue René Madec - QUIMPER

Téléphone 95.03.72

MATERIEL - VÊTEMENTS - RÉPARATIONS
et les meilleurs conseils